EVALUATIONS D'OPERATIONS

BURKINA FASO, PROGRAMME DE PAYS 200163 « BURKINA FASO 2011-2015 »

Rapport d'Evaluation Annexes

Avril, 2014

Equipe d'évaluation : Mirella Mokbel Genequand, Chef de mission; Marcel Daba-Bengaly, Salifou

Konate, Johan Pasquet

Gestionnaire d'évaluation : Cécile Patat et Henri Leturque (IRAM)

Commandée par le

Bureau de l'Evaluation du PAM











Remerciements

L'équipe tient à remercier l'ensemble des participants à cette évaluation — Services de l'Etat, Partenaires, Bénéficiaires et PAM — qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et qui a pu obtenir la plupart des informations demandées. La collaboration des équipes du PAM, tant au niveau du Bureau Régional qui a participé à la planification, l'organisation et la coordination de cette évaluation décentralisée, que du Bureau de Pays et des Sous Bureaux a été franche et complète, et nous les en remercions.

Décharge

Les opinions exprimées sont celles de l'équipe d'évaluation, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme alimentaire mondial. La responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport demeure celle des auteurs. La publication de ce document n'implique pas la validation par le PAM des opinions exprimées.

La forme employée et les informations contenues dans les cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du PAM concernant le statut légal ou constitutionnel de n'importe quel pays, territoire ou aire maritime ou concernant la délimitation des frontières.

Gestion de l'évaluation

Point focal de l'évaluation : Julie Thoulouzan (PAM)

Gestionnaire d'évaluation : Cécile Patat & Henri Leturque (IRAM)

Annexes

Annexe 1 Termes de Référence	3
Annexe 2 Méthodologie de l'évaluation2	2
Annexe 3 Matrice de l'évaluation2	7
Annexe 4 Liste des documents consultés4	.7
Annexe 5 Calendrier de la mission5	5
Annexe 6 Parties prenantes rencontrées5	6
Annexe 7 Liste des personnes rencontrées5	7
Annexe 8 Alimentation scolaire : compléments d'observations, conclusions et pistes d'orientation	
Annexe 9 Appui nutritionnel aux PVVIH et OEV : compléments d'observations, conclusions et pistes d'orientation	71
Annexe 10 Appui à l'économie rurale : compléments d'analyse sur la pertinence, les résultats, les partenariats et le suivi de la composante 3	
Annexe 11 Liste des acronymes8	3

Annexe 1 Termes de Référence



SYSTEME D'ASSURANCE QUALITE DES EVALUATIONS

Bureau de l'évaluation

Mesurer les résultats et partager les enseignements

[VERSION DEFINITIVE, 15 NOVEMBRE 2013]

TERMES DE REFERENCE EVALUATION D'OPERATION PROGRAMME DE PAYS BURKINA FASO 200163 (2011-2015)

Introduction

- 1. Les présents Termes de référence s'appliquent à l'évaluation du Programme de Pays du Burkina Faso (2011-2015). Cette évaluation, effectuée à la demande du Bureau de l'évaluation du PAM, se déroulera d'octobre 2013 à avril 2014. Conformément à l'approche axée sur l'externalisation adoptée par le PAM pour les évaluations d'opérations, l'étude sera gérée et réalisée sous la direction d'un cabinet d'évaluation externe comptant parmi ceux ayant conclu un accord à long terme avec le PAM pour ce type de travaux.
- 2. Ces termes de référence ont été établis selon un modèle par le point focal au Bureau de l'évaluation, à l'issue d'un premier examen de la documentation et de consultations avec les parties prenantes. Leur finalité est double: 1) donner des informations essentielles au cabinet chargé de l'évaluation et guider le responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation tout au long du processus; et 2) donner aux parties prenantes des informations essentielles sur l'évaluation proposée.
- 3. La version définitive des termes de référence sera établie à la lumière des observations reçues sur la version provisoire et compte tenu de l'accord conclu avec le cabinet retenu. L'évaluation sera conduite en conformité avec les termes de référence.

Justification de l'évaluation

Raison d'être de l'évaluation

4. Dans un contexte de regain d'importance accordé au niveau institutionnel à la communication de données factuelles et à l'obligation de rendre compte des résultats, le PAM s'est engagé à faire évaluer un plus grand nombre d'opérations et a chargé le Bureau de l'évaluation de faire réaliser 12 évaluations d'opérations en 2013, 24 en 2014 et jusqu'à 30 en 2015.

5. Les opérations à évaluer sont choisies sur la base de critères d'utilité et de risque¹. À partir d'une liste d'opérations présélectionnées répondant à ces critères, dressée par le Bureau de l'évaluation, le bureau régional a retenu, en concertation avec le bureau de pays, le Programme de Pays du Burkina Faso (2011-2015) pour faire l'objet d'une évaluation indépendante à mi-parcours. En particulier, le calendrier de travail a été arrêté de manière à veiller à ce que: i) l'équipe d'évaluation puisse utiliser les résultats de l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (qui devraient être disponibles d'ici la fin 2013) et ii) les constatations puissent éclairer les futures décisions relatives à l'exécution et/ou à la conception des programmes. En fonction des constatations et recommandations de l'évaluation à mi-parcours, le bureau de pays pourra également envisager d'ajuster la stratégie du Programme de Pays au cours de la seconde moitié de sa mise en œuvre pour intégrer les initiatives pilotes actuellement mises en œuvre en parallèle au programme de pays.

Objectifs

- 6. La présente évaluation a deux objectifs, qui sont complémentaires: rendre compte des résultats et tirer des enseignements utiles pour l'avenir:
- Obligation redditionnelle L'évaluation mesurera la performance et les résultats de l'opération et en rendra compte. Une réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation sera établie.
- Apprentissage L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats se sont concrétisés ou non afin d'en tirer des enseignements et de dégager de bonnes pratiques et des conseils pragmatiques. Elle donnera lieu à des constatations fondées sur des données factuelles qui serviront à éclairer la prise de décisions opérationnelles et stratégiques. Les constatations seront activement diffusées et les enseignements seront intégrés aux systèmes pertinents de transmission des savoirs.

Parties prenantes et utilisateurs

7. **Parties prenantes.** Les résultats de l'évaluation présentent un intérêt pour diverses parties prenantes, à l'intérieur comme à l'extérieur du PAM, et il sera demandé à nombre d'entre elles de jouer un rôle dans le processus d'évaluation. Le tableau 1 ci-dessous présente une analyse préliminaire des parties prenantes, que l'équipe d'évaluation approfondira dans le dossier initial.

Tableau 1: Analyse préliminaire des parties prenantes

Parties prenantes	Intérêt présenté par l'évaluation
	PARTIES PRENANTES INTERNES
Bureau de pays	Responsable de la planification et de l'exécution des opérations au niveau du pays, le bureau de pays est la principale partie prenante ici. Il est directement concerné par l'évaluation et a tout intérêt à tirer des enseignements de l'expérience afin d'éclairer la prise de décisions. Il est aussi appelé à rendre compte de la performance et des résultats de son

¹ Les critères d'utilité portaient à la fois sur le caractère opportun de l'évaluation compte tenu du cycle de l'opération considérée et sur la couverture des évaluations récentes et prévues. Les critères de risque reposaient sur une classification et une hiérarchisation des bureaux de pays du PAM prenant en considération une large gamme de facteurs de risque, y compris les facteurs opérationnels et externes ainsi que les auto-évaluations effectuées par les bureaux de pays aux fins du contrôle interne.

Parties prenantes	Intérêt présenté par l'évaluation
	opération, en interne mais aussi à ses bénéficiaires et ses partenaires.
Bureau régional [Dakar]	Responsable à la fois de la supervision des bureaux de pays, de l'encadrement et de l'appui technique, la direction du bureau régional a grand intérêt à prendre connaissance d'un bilan indépendant de la performance opérationnelle ainsi qu'à tirer les enseignements des constatations issues de l'évaluation afin de les appliquer à d'autres bureaux de pays.
Bureau de l'évaluation	Le Bureau de l'évaluation est chargé de faire évaluer diverses opérations au cours de la période 2013-2015. Ces évaluations relevant d'une nouvelle approche, axée sur l'externalisation, le Bureau a un rôle à jouer pour veiller à ce que cette formule permette d'obtenir des travaux de qualité, utiles et crédibles.
Conseil d'administration du PAM	L'organe directeur du PAM a un intérêt à être informé de l'efficacité des opérations menées. La présente évaluation ne sera pas soumise au Conseil d'administration, mais les constatations qui en sont issues seront incorporées dans une synthèse annuelle de toutes les évaluations d'opérations, qui sera présentée au Conseil à sa session de novembre.
	PARTIES PRENANTES EXTERNES
Bénéficiaires Gouvernement	En tant que destinataires finals de l'assistance alimentaire, les bénéficiaires sont directement concernés lorsqu'il s'agit pour le PAM de déterminer si l'aide qu'il apporte est appropriée et efficace. De ce fait, il faudra définir le degré de participation à l'évaluation des femmes, des hommes, des garçons et des filles appartenant à différents groupes, et l'on s'attachera à recueillir leurs points de vue respectifs. Il est de l'intérêt direct du gouvernement de savoir si les activités du PAM dans le pays concordent avec les priorités nationales, sont harmonisées avec l'action d'autres partenaires et produisent les résultats escomptés. Les questions liées au développement des capacités, au transfert des responsabilités et à la durabilité seront d'un intérêt tout particulier. Le plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) 2011-2015, document opérationnel, en cours d'exécution a été signé par les deux parties le 04 mai 2011. Les interventions du PAM se font à travers les Ministères de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, de la Santé, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire. Le Secrétariat Permanent à l'Assistance du PAM assure la gestion conjointe des vivres avec le PAM en sus de son rôle de Direction Nationale de la Composante 3.
Équipe de pays des Nations Unies Organisations non gouvernementales (ONG)	L'action harmonisée de l'équipe de pays des Nations Unies devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Il y a donc tout intérêt à ce que l'opération du PAM contribue efficacement aux efforts concertés des Nations Unies. Divers organismes collaborent également directement avec le PAM au niveau des politiques et des activités. Les ONG aident le PAM à exécuter certaines activités, tout en menant dans le même temps leurs propres interventions. Les résultats de l'évaluation pourraient faire évoluer à l'avenir les modalités d'exécution, les orientations stratégiques et les partenariats.

Donateurs

Les donateurs financent les opérations du PAM sur une base volontaire. Il

est de leur intérêt de savoir si leurs fonds ont été utilisés avec efficience et

Parties prenantes	Intérêt présenté par l'évaluation
	si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs propres stratégies et programmes.
Institutions académiques	Le bureau de pays a établi un partenariat avec l'Université de Ouagadougou pour effectuer un suivi des distributions à posteriori des interventions dans le cadre du Programme de Pays. Comme certaines des recommandations de l'évaluation peuvent concerner des arrangements de suivi du PAM, ils seront d'un intérêt direct pour l'université.

- 8. **Utilisateurs.** Les utilisateurs directs de la présente évaluation seront:
- Le bureau de pays et ses partenaires dans la prise de décisions liées notamment à l'exécution et/ou à la conception des programmes, à la stratégie de pays et aux partenariats.
- Compte tenu de ses fonctions centrales en matière d'orientation stratégique, d'appui aux programmes et de contrôle, le bureau régional est également censé exploiter les constatations issues de l'évaluation, tout comme le service chargé d'appuyer les bureaux régionaux, sous la houlette du Directeur de l'Administration générale.
- Le Bureau de l'évaluation incorporera les constatations issues de l'évaluation dans un rapport de synthèse annuel portant sur toutes les évaluations d'opérations, et il se penchera sur le processus d'évaluation afin d'affiner le cas échéant son approche pour les évaluations d'opérations.

Objet de l'évaluation

- Le Burkina Faso fait partie des pays les moins avancés, occupant en 2012 le 183e rang sur 187 pays dans l'indice de développement humain du PNUD et montrant peu d'amélioration au cours des dernières années. Les taux élevés de pauvreté ainsi que le fait que le Burkina Faso soit un pays enclavé, rendent la population particulièrement vulnérable aux chocs économiques tels que les prix élevés des denrées alimentaires, qui compromettent la sécurité alimentaire des populations vulnérables. Une évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence en date de septembre 2012 a estimé que 1,7 millions de personnes au Burkina Faso seraient à risque d'insécurité alimentaire et ne pourraient pas satisfaire leurs besoins alimentaires au-delà de trois mois après la récolte en 2013. En outre, l'afflux de réfugiés maliens a engendré des difficultés supplémentaires pour la sécurité alimentaire au Burkina Faso pour les réfugiés ainsi que les communautés. Le taux de malnutrition aiguë globale (GAM) chez les enfants de moins de 5 ans ne s'est pas amélioré au cours des dernières années, et reste au-dessus du seuil «grave» de 10 pour cent à 10,9 pour cent. La prévence de la malnutrition chronique n'a pas amélioré depuis 2008, restant au-dessus du seuil de «grave» à 33 pour cent. Les carences en micronutriments sont également élevées : 88 pour cent des enfants de moins de 5 ans, 58 pour cent des femmes enceintes. Par ailleurs, 50 pour cent des femmes allaitantes souffrent d'anémie.
- 10. Le PAM fournit une assistance alimentaire et nutritionnelle à travers trois programmes au Burkina Faso: Le programme de pays 200163 couvrant la période 2011-2015 vise à réduire l'insécurité alimentaire chronique et renforcer la capacité nationale de surmonter les crises et la résilience des ménages face aux chocs. Le programme de pays cible 888.000 personnes dans les trois régions les plus

vulnérables du Burkina Faso à savoir les régions du Sahel, du Nord et de l'Est. Les composantes du programme de pays 200163 sont les suivantes: i) appui à l'enseignement primaire; ii) appui nutritionnel aux groupes vulnérables; iii) appui à l'économie rurale dans le contexte du changement climatique; iv) renforcement de la chaîne de valeur agricole au moyen d'achats locaux et d'un appui à l'enrichissement et à la transformation des produits alimentaires. Le programme de pays est complété par une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR 200509) «Renforcer la résilience et réduire la malnutrition») qui a débuté en Janvier 2010 et vise à réduire la malnutrition aiguë au-dessous des niveaux d'urgence en se concentrant sur la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë. Enfin, à travers l'opération régionale d'urgence 200438 en faveur des réfugiés maliens, le PAM cible 60.000 bénéficiaires.

- 11. Les synergies et les complémentarités entre le programme de pays et l'IPSR ont évolué depuis que les deux opérations ont été conçues. D'une part, l'IPSR initialement incluait des activités visant à renforcer la capacité du gouvernement à répondre aux crises alimentaires, qui ont ensuite été transférées au programme de pays. D'autre part, l'IPSR prévoyait initialement que les interventions nutritionnelles seraient transférées au programme de pays 200163 en janvier 2012, date à laquelle il était envisagé que la prévalence de la malnutrition aiguë globale se situerait sous la barre des 10 pour cent. Toutefois, ces activités ont continué à être mises en œuvre sous l'IPSR compte tenu des taux élevés persistants de malnutrition et d'insécurité alimentaire. Le PAM est présent au Burkina Faso depuis 1967. Auparavant, le PAM a mis en œuvre le programme de pays 103990 (2005-2010) et l'IPSR 200054 de Janvier 2010 à Mars 2013.
- 12. Le descriptif du programme, y compris le cadre logique, les modifications y afférentes (révisions budgétaires) et le dernier état des ressources en date peuvent être consultés en cliquant sur le lien <u>ci-après</u>². Les caractéristiques essentielles de l'opération sont récapitulées dans le tableau 2 ci-dessous.

7

² Voir http://www.wfp.org/countries/burkina-faso/food-security/reports-and-bulletins

Tableau 2: Principales caractéristiques de l'opération

Approbation L'opération a été approuvée par le Conseil d'administration du PAM en février

2011.

Durée Durée initiale: 5 ans (01 Janvier 2011 Durée après révision: -

to 31 décembre 2015)

Modifications Deux modifications ont été apportées au projet initial pour des motifs

techniques (ajustement des couts de transport terrestre, entreposage et

manutention).

Bénéficiaires prévus

Nombre initial: 888.000

Nombre révisé:

-

Besoins alimentaires prévus

Chiffres initiaux:

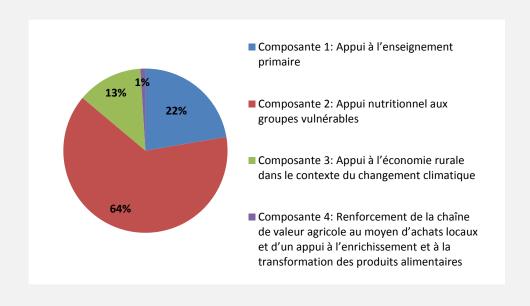
Chiffres révisés:

Produits alimentaires en nature:

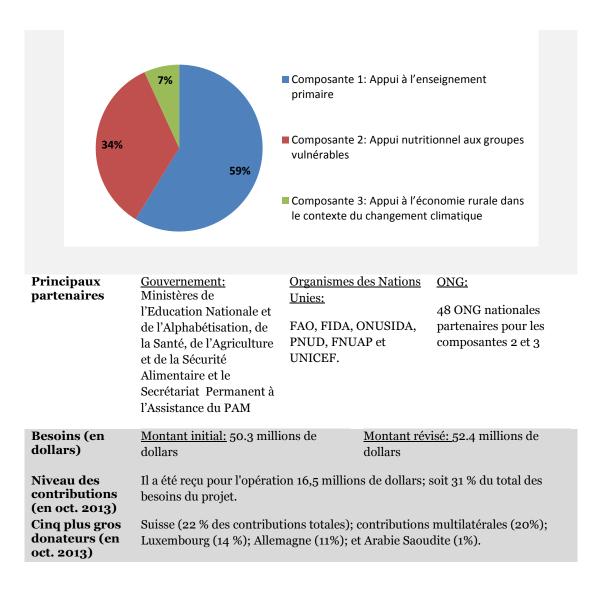
42.813 tonnes de denrées

Espèces et bons: 6 millions de dollars

Proportion prévue de bénéficiaires par activité/composante



Proportion prévue des besoins alimentaires par activité/composante



13. Le tableau 3 ci-après récapitule les objectifs propres à l'opération et les activités correspondantes.

Tableau 3: Objectifs et activités

	Objectifs stratégiques du PAM	Objectifs propres à l'opération		Activités
ıltats du et 2	Objectif stratégique 2	Pendant la période d'aide, l'amélioration de la consommation de produits alimentaires des ménages ciblés exposés à la faim aiguë	•	Vivres contre travail et Espèces
OMD 1-7. Résultats du PNUAD 1 et 2		Réduction des risques de catastrophes sont réduits dans les communautés ciblées	•	Activités de renforcement des
OMD 1		Mise en place d'un système d'alerte précoce, d'un système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de plans d'urgence et		capacités

renforcement de ceux-ci grâce à l'appui du PAM au renforcement des capacités

Objectif stratégique 4

Accroissement de l'accès à l'éducation primaire et valorisation du capital humain

Amélioration de l'état nutritionnel des élèves des écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM

Amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes et des patients sous antirétroviraux

Augmentation du taux de survie des adultes et des enfants infectés par le VIH après 6 et 12 mois de traitement antirétroviral

Accroissement de la capacité de production d'aliments enrichis, y compris d'aliments de supplémentation et de produits nutritionnels spéciaux produits dans le pays avec l'appui du PAM

Objectif stratégique 5

Progrès vers la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire administré par le pays.

Élargissement des cadres politiques nationaux afin qu'ils incorporent un programme d'alimentation scolaire

Progrès vers la mise en place de programmes complets de nutrition et de lutte contre le VIH/sida complets administrés par le pays

Élargissement des cadres politiques nationaux afin d'intégrer les programmes globaux de développement rural

Augmentation des débouchés commerciaux au niveau national et rentabilité des achats locaux du PAM

- Cantines scolaires (repas, rations à emporter et micronutriments en poudre)
- Traitement des enfants âgés de 24 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes
- Supplémentation alimentaire pour les enfants âgés de 6 à 23 mois
- Soutien aux patients sous antirétroviraux
- Appui à l'enrichissement et à la transformation des produits alimentaires
- Activités de renforcement des capacités
- Renforcement de la chaîne de valeur agricole au moyen d'achats locaux

10

* Le bureau de pays réalignera le cadre logique du projet avec le Plan Stratégique (2014-2017) et le cadre de résultats stratégiques (2014-2017). Toutefois, dans la mesure où cette évaluation couvre la période 2010-2013, il est fait référence au Plan Stratégique (2008-2013).

Approche méthodologique de l'évaluation

Portée de l'évaluation

- 14. **Portée.** L'évaluation à mi-parcours couvrira le programme de pays 200163, y compris l'ensemble des activités et processus se rapportant à son élaboration, sa mise en œuvre, sa dotation en ressources, le suivi et l'évaluation, et l'établissement de rapports qui sont utiles pour répondre aux questions d'évaluation. La période couverte par la présente évaluation va de 2009 à 2013, ce qui correspond au laps de temps écoulé entre la conception de l'opération et le démarrage de l'évaluation.
- 15. Le programme de pays prévoyait initialement que les interventions nutritionnelles seraient passées de l'IPSR 200054 au CP en Janvier 2012, une fois que la prévalence GAM en dessous de 10 pour cent. Toutefois, compte tenu du taux élevé de malnutrition aiguë et la crise de la sécurité alimentaire qui a touché le pays en 2012, les interventions de nutrition ont été maintenues dans l'IPSR. En conséquence, cette évaluation ne portera que sur les interventions relatives au VIH / SIDA au sein de la composante 2 (appui nutritionnel aux groupes vulnérables). Composants 1, 3 et 4 seront couverts dans leur totalité.

Questions d'évaluation

16. L'évaluation traitera les trois questions suivantes:

Question 1: Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente? L'analyse portera notamment sur la mesure dans laquelle les objectifs, le ciblage, le choix des activités et des modalités de transfert:

- sont adaptés aux besoins des populations en situation d'insécurité alimentaire;
- sont cohérents au regard des politiques nationales définies, y compris les politiques et stratégies sectorielles, et s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les interventions pertinentes conduites par les partenaires de l'action humanitaire et du développement ainsi qu'avec d'autres interventions menées par le bureau de pays (IPSR, opération régionale d'urgence et projet pilote "Achats au service du progrès");
- concordent avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM.

Question 2: Quels sont les résultats de l'opération? Tout en s'attachant à examiner les écarts en termes d'effets bénéfiques entre femmes, hommes, garçons et filles des différents groupes, l'évaluation analysera les éléments suivants:

- le niveau de concrétisation des produits attendus;
- la mesure dans laquelle les produits obtenus ont entraîné la réalisation des objectifs de l'opération, ainsi que les effets inattendus constatés;
- la façon dont les différentes activités menées dans le cadre de l'opération se complètent et sont en synergie avec d'autres opérations du PAM ainsi qu'avec les mesures prises par d'autres acteurs pour contribuer à la réalisation de l'objectif principal du PAM dans le pays;

• l'efficience de l'opération et la probabilité que ses retombées perdurent à son issue

Question 3: Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les

résultats observés? L'évaluation devrait générer des indications intéressantes sur les principaux facteurs internes et externes ayant engendré les changements observés et influé sur la manière dont les résultats ont été obtenus. L'enquête sera probablement centrée, entre autres, sur:

- les facteurs internes (sur lesquels le PAM peut agir): les processus, systèmes et outils en place pour appuyer la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'opération, et l'établissement des rapports correspondants; la structure de gouvernance et les dispositions institutionnelles (y compris les aspects concernant les effectifs, les capacités et l'appui technique offert par le bureau régional/le Siège); les arrangements relatifs aux partenariats et à la coordination, etc.
- les facteurs externes (sur lesquels le PAM ne peut influer): l'environnement opérationnel externe; la conjoncture du financement; les incitations et les pressions extérieures, etc.

Étude d'évaluabilité

- 17. On entend par évaluabilité la mesure dans laquelle une activité ou un programme peut être évalué de façon fiable et crédible. L'analyse préliminaire de l'évaluabilité ci-après sera approfondie par l'équipe d'évaluation dans le dossier initial. En particulier, l'équipe procédera à une étude critique de la disponibilité des données, et elle prendra en considération les limites mises en évidence par l'étude d'évaluabilité pour choisir les méthodes d'évaluation.
- 18. Pour répondre à la question 1, l'équipe d'évaluation pourra s'appuyer sur des rapports d'analyse, des comptes rendus émanant du Comité d'examen des programmes, le descriptif et le cadre logique du projet, les évaluations ou revues d'opérations en cours et passées ainsi que sur des documents relatifs aux interventions du gouvernement et d'autres acteurs. En outre, elle se penchera sur les stratégies, politiques et orientations normatives pertinentes du PAM.
- 19. S'agissant de la question 2, l'opération a été conçue en conformité avec le Cadre de résultats stratégiques, et les produits, effets directs et cibles retenus figurent dans le cadre logique. Les rapports de suivi ainsi que les rapports normalisés sur les projets établis annuellement renseignent sur la réalisation des produits et des effets directs, ce qui permet de les évaluer au regard des objectifs établis.
- 20. Néanmoins, il pourrait se révéler difficile de répondre à la question 2 en partie du fait: i) de l'absence de données de référence pour certaines activités, qu'il faudra reconstituer à partir de constatations issues de divers rapports d'analyse; et ii) de lacunes dans les données relatives à l'efficience.
- 21. Pour la question 3, les membres de l'équipe d'évaluation auront accès à certains documents de planification institutionnelle et pourront probablement obtenir des informations complémentaires dans le cadre d'entretiens avec des informateurs clés.
- 22. Un autre problème d'évaluabilité est lie à la rotation du personnel au sein du bureau de pays du PAM et de la contrepartie gouvernementale.

Méthodologie

- 23. La méthodologie sera définie par l'équipe d'évaluation pendant la phase initiale. Elle devrait avoir les caractéristiques suivantes:
- faire appel à des critères d'évaluation pertinents et convenus à l'échelon international, ayant trait notamment à la pertinence, la cohérence (interne et externe), la couverture, l'efficience, l'efficacité, l'impact, la durabilité (ou l'interconnexion pour les opérations d'urgence);
- utiliser des normes applicables (comme les normes SPHERE);
- garantir l'impartialité et l'objectivité en diversifiant les sources d'information (par exemple des groupes de parties prenantes, dont les bénéficiaires, etc.) et en associant plusieurs méthodes (par exemple quantitative, qualitative, participative) afin d'assurer la triangulation de l'information par différents moyens. Il faudra en particulier démontrer l'impartialité de la méthode d'échantillonnage utilisée pour sélectionner les sites d'intervention à visiter, et privilégier les méthodes participatives mobilisant les principales parties prenantes, notamment le bureau de pays;
- être orientée sur le traitement des questions d'évaluation clés en tenant compte des difficultés liées à l'évaluabilité, des contraintes budgétaires et des considérations de temps;
- se fonder sur une étude du modèle logique de l'opération et sur une analyse détaillée des parties prenantes;
- être récapitulée dans une grille d'évaluation, qui servira de principal outil pour organiser le travail.

Assurance qualité

- 24. Le Système d'assurance qualité des évaluations (EQAS) mis en place par le Bureau de l'évaluation définit les normes de qualité attendues de la présente évaluation et indique les processus d'assurance qualité à appliquer, qui prévoient différentes étapes; il précise en outre les modèles à suivre s'agissant des produits d'évaluation ainsi que les listes de vérification. Ce système est fondé sur les normes et critères appliqués par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation ainsi que sur les bonnes pratiques en vigueur dans la communauté internationale de l'évaluation (Comité d'aide au développement et Réseau d'apprentissage actif pour la transparence et la performance de l'action humanitaire), et vise à garantir que le processus et les produits d'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques et respectent les normes de qualité du Bureau de l'évaluation. Le système EQAS ne compromet ni l'objectivité, ni l'indépendance de l'équipe d'évaluation.
- 25. Lorsque le travail débutera, le Bureau de l'évaluation présentera le système EQAS au responsable de l'évaluation, à qui il communiquera les documents correspondants. Le système devrait être systématiquement appliqué à la présente évaluation et il appartiendra au responsable de l'évaluation de veiller à ce que les travaux se déroulent conformément aux étapes du processus; il lui incombera également de procéder à un contrôle rigoureux de la qualité des produits de l'évaluation avant leur soumission au PAM.
- 26. Le cabinet chargé de l'évaluation est responsable en dernier ressort de la qualité des produits. Si les normes attendues ne sont pas atteintes, il devra, à ses propres frais, procéder aux ajustements nécessaires pour porter les produits d'évaluation au niveau de qualité requis.

27. Le Bureau de l'évaluation soumettra également le rapport d'évaluation à un examen d'assurance qualité externe effectué a posteriori, qui aura pour objet de rendre compte en toute indépendance de la qualité, de la crédibilité et de l'utilité de l'évaluation conformément aux normes et règles en vigueur en la matière.

Phases et produits attendus

28. Le tableau 4 ci-dessous montre les principales activités menées durant l'évaluation, qui se déroulera en cinq phases.

Tableau 4: Activités, produits attendus, et échéancier par phase de l'évaluation

Entité responsable	Activités	Dates clés	
-	PHASE 1 – PRÉPARATION		
Bureau de l'évaluation	Examen de la documentation, consultation et préparation des termes de référence	septembre 2013	
Bureau de pays/bureau régional	Formulation par les parties prenantes d'observations sur les termes de référence	septembre 2013	
Bureau de l'évaluation	 Établissement de la version finale des termes de référence 	10 Oct. 2013	
Bureau de l'évaluation	Sélection du cabinet chargé de l'évaluation et passation du marché	21 Oct. 2013	
	PHASE 2 – PHASE INITIALE		
Bureau de l'évaluation	Transmission de la responsabilité du projet au responsable de l'évaluation (y compris une session d'information sur le système EQAS, et la définition des attentes et obligations liées à l'évaluation)	11-18 Nov. 2013	
Responsable de l'évaluation	Présentation à l'équipe d'évaluation du système EQAS et des attentes et obligations liées à l'évaluation	19-25 Nov. 2013	
Équipe d'évaluation	Examen de la documentation, consultation initiale avec le bureau de pays/bureau régional, préparation de la première version du dossier initial (comprenant la méthodologie et la planification de la mission d'évaluation)	25 Nov-9 Déc. 2013	
Responsable de l'évaluation	Assurance qualité du dossier initial	10 Déc. 2013	
Responsable de l'évaluation	 Élaboration de la version finale du dossier initial 	19 Déc. 2013	
	PHASE 3 – MISSION D'ÉVALUATION		
Bureau de pays	Préparation de la mission d'évaluation (y compris organisation des réunions, préparation des visites sur le terrain, etc.)	Jan 2014	
Équipe d'évaluation	Réunion d'information préliminaire	21 Jan 2014	
Équipe d'évaluation	Entretiens avec les principales parties prenantes internes et externes, visites sur les sites d'intervention, etc.	21 Jan -9 Fév. 2014	
Équipe d'évaluation	Compte rendu/atelier de fin de mission	10 Fév. 2014	
Équipe d'évaluation	* Aide-mémoire	10 Fév. 2014	
	PHASE 4 – COMPTE RENDU		
Équipe d'évaluation	Rédaction de la version provisoire du rapport d'évaluation	11 Fév. – 18 Mar 2014	
Responsable de l'évaluation	Assurance qualité de la version provisoire du rapport d'évaluation	19-26 Mar. 2014	
Responsable de	 Version provisoire du rapport d'évaluation 	27 Mar. 2014	

Entité responsable	Activités	Dates clés
l'évaluation		
Bureau de pays/bureau régional/Bureau de l'évaluation	Formulation par les parties prenantes d'observations sur le rapport d'évaluation	29 Mar – 11 Avr. 2014
Responsable de l'évaluation	Recensement dans un tableau des observations formulées	14-16 Avr. 2014
Équipe d'évaluation	Révision de la version provisoire du rapport d'évaluation	17-28 avril 2014
Responsable de l'évaluation	❖ Rapport d'évaluation final	28 avril 2014
Responsable de l'évaluation	 Résumé de l'évaluation 	5 mai 2014
	PHASE 5 – SUIVI	
Bureau régional	Coordination de l'établissement de la réponse de la direction	28 Avr-12 mai 2014
	 Réponse de la direction 	12 mai 2014
Bureau de l'évaluation	Assurance qualité a posteriori	TBD
Bureau de l'évaluation	Publication des constatations et intégration de ces données dans les outils d'apprentissage du Bureau de l'évaluation	Une fois finalisées
Bureau de l'évaluation	Préparation de la synthèse annuelle des évaluations d'opérations	juin 2014

- 29. **Produits attendus.** Le cabinet chargé de l'évaluation sera responsable de la livraison des produits ci-après selon l'échéancier présenté au tableau 4 et conformément aux directives du système EQAS et aux modèles prévus:
- **Dossier initial** Axé sur les aspects liés à la méthodologie et à la planification, ce dossier constituera le plan opérationnel de l'évaluation. Il contiendra une analyse préliminaire du contexte et de l'opération et présentera la méthode d'évaluation, articulée autour d'une étude approfondie de l'évaluabilité et des parties prenantes; une grille d'évaluation; la technique d'échantillonnage et les outils de collecte des données. Il présentera en outre la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un échéancier détaillé que les parties prenantes pourront consulter.
- **Aide-mémoire** Ce document (sous forme de diaporama) récapitulera l'analyse initiale des données issues de l'examen de la documentation et de la mission d'évaluation, et étaiera le compte rendu de fin de mission présenté au terme de la phase d'évaluation.
- Rapport d'évaluation Le rapport d'évaluation présentera les constatations, conclusions et recommandations issues de l'évaluation. Les constatations devraient se fonder sur des données factuelles et se rapporter aux questions d'évaluation posées. Les données seront ventilées par sexe; les constatations et les conclusions mettront en évidence, le cas échéant, les écarts observés au niveau de la performance et des résultats de l'opération pour les différents groupes de bénéficiaires. Le rapport devrait suivre un enchaînement logique conduisant des constatations aux conclusions et des conclusions aux recommandations. Les recommandations porteront sur les changements susceptibles d'être apportés pour renforcer la réalisation des objectifs. Elles seront limitées en nombre,

- applicables et ciblées sur les utilisateurs pertinents. Elles constitueront la base de la réponse de la direction du PAM à l'évaluation.
- **Résumé de l'évaluation** Un résumé de l'évaluation en deux pages fera la synthèse du rapport intégral et servira à diffuser plus largement les principales constatations.
- 30. Ces produits seront rédigés en français.
- 31. Les termes de référence de l'évaluation, le rapport, la réponse de la direction et le résumé seront accessibles au public et pourront être consultés sur le site Web du PAM (wfp.org/evaluation). Les autres produits de l'évaluation seront à usage interne.

Organisation de l'évaluation

Approche axée sur l'externalisation

- 32. En vertu de l'approche axée sur l'externalisation qui est suivie pour les évaluations d'opérations, l'évaluation est réalisée à la demande du Bureau de l'évaluation, mais elle est gérée et conduite par un cabinet d'évaluation externe avec lequel le PAM a conclu un accord à long terme pour des services d'évaluation d'opérations.
- 33. Ce cabinet mettra à disposition un responsable de l'évaluation et une équipe d'évaluation indépendante, conformément à ce que prévoit l'accord. Afin de garantir la rigueur de l'examen des produits attendus, le responsable de l'évaluation ne devra en aucun cas faire partie de l'équipe d'évaluation.
- 34. Le cabinet, le responsable de l'évaluation et les membres de l'équipe d'évaluation ne devront pas avoir pris part à la conception, la mise en œuvre ou le suivi et l'évaluation de l'opération, ni être impliqués dans tout autre conflit d'intérêts ou dans une quelconque situation susceptible de compromettre leur impartialité. Les évaluateurs agiront de manière impartiale et respecteront le code de conduite de la profession.
- 35. Compte tenu de l'objectif didactique de l'étude, le responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation encourageront la participation des parties prenantes tout au long du processus d'évaluation. Toutefois, afin de préserver l'indépendance de l'évaluation, le personnel du PAM ne fera pas partie de l'équipe d'évaluation ni ne participera à des réunions avec les parties prenantes extérieures si l'équipe estime que sa présence risquerait de biaiser les réponses.

Gestion de l'évaluation

- 36. L'évaluation sera gérée par le responsable des évaluations d'opérations désigné par le cabinet (conformément à l'accord à long terme). Il appartiendra à ce responsable de gérer le processus d'évaluation dans les limites du budget alloué et en conformité avec le système EQAS et les attentes formulées dans les présents termes de référence, ainsi que de fournir en temps voulu des produits d'évaluation conformes aux normes du Bureau de l'évaluation. En particulier, il incombera au responsable de l'évaluation:
- De constituer et recruter l'équipe d'évaluation, et d'apporter un soutien administratif (contrats, visas, arrangements relatifs aux déplacements, rémunération des consultants, factures pour le PAM, etc.).

- De faire office d'interlocuteur principal entre les parties prenantes du PAM et l'équipe d'évaluation tout au long du processus, de faciliter de manière générale la communication et de promouvoir la participation des parties prenantes à toutes les étapes.
- D'appuyer l'équipe d'évaluation en renseignant ses membres sur le PAM, le système EQAS et les prescriptions afférentes à l'évaluation; en leur fournissant la documentation pertinente et, de manière générale, en les conseillant sur tous les aspects de l'évaluation pour veiller à ce qu'ils soient en mesure de conduire leur travail.
- De veiller à ce que l'évaluation se déroule conformément au système EQAS, aux normes et règles ainsi qu'au code de conduite de la profession, et à ce que les normes de qualité et les délais soient respectés.
- De veiller à ce qu'un contrôle rigoureux et objectif de la qualité de tous les produits d'évaluation soit conduit avant leur soumission au PAM. Ce contrôle de la qualité sera consigné par écrit et une estimation de la mesure dans laquelle les normes de qualité sont respectées sera fournie au PAM.
- De communiquer des informations en retour sur le processus d'évaluation dans le cadre d'un exercice d'appréciation tous azimuts de l'évaluation.

Conduite de l'évaluation

- 37. L'équipe d'évaluation conduira les travaux sous la direction du responsable de l'évaluation. Elle sera recrutée par le cabinet conformément à ce qui aura été convenu avec le Bureau de l'évaluation quant à sa composition.
- 38. Composition de l'équipe d'évaluation. L'équipe d'évaluation devrait comprendre de 3 à 4 membres, dont le chef d'équipe, un évaluateur international et 1 ou 2 évaluateurs national (aux). Elle devrait inclure des femmes et des hommes d'horizons culturels divers et des ressortissants Burkinabè.
- 39. Le nombre estimatif de jours de travail devrait être de l'ordre de 40 à 50 jours pour le chef d'équipe; de 30 à 40 jours pour les évaluateurs.
- 40. **Compétences de l'équipe d'évaluation.** L'équipe d'évaluation sera multidisciplinaire et ses membres réuniront à eux tous un ensemble équilibré de compétences spécialisées et de connaissances pratiques en matière de:
- Education/ cantines scolaires:
- Nutrition/interventions VIH;
- Sécurité alimentaire et développement rural: et
- Enrichissement et transformation des produits alimentaires
- 41. Tous les membres de l'équipe d'évaluation devront posséder de solides compétences dans le domaine de l'analyse et de la communication; une expérience de l'évaluation et une bonne connaissance du pays ou de la région.
- 42. Le chef d'équipe devra avoir une parfaite maitrise du français et de l'anglais (à l'oral et à l'écrit) afin de pouvoir communiquer avec les différentes parties prenantes et de consulter les documents relatifs à l'évaluation. Les autres membres de l'équipe devront parler française et si besoin certaines langues locales.
- 43. **Le chef d'équipe** aura des compétences techniques dans l'un des domaines cités plus haut ainsi qu'un savoir-faire reconnu en matière de conception de méthodologies et d'outils de collecte de données; il (ou elle) devra en outre avoir une

expérience attestée de la conduite d'évaluations similaires. Il (ou elle) devra posséder les compétences requises en matière d'encadrement et de communication, et de solides aptitudes à la rédaction et à la présentation d'exposés en français.

- 44. Ses responsabilités principales seront les suivantes: i) définir l'approche et la méthodologie de l'évaluation; ii) guider et gérer l'équipe d'évaluation pendant la durée du processus d'évaluation ; iii) conduire la mission d'évaluation et représenter l'équipe lors des réunions avec les parties prenantes; iv) élaborer et réviser, si nécessaire, le dossier initial, l'aide-mémoire et le rapport d'évaluation en conformité avec le système EQAS; et v) communiquer au Bureau de l'évaluation des informations en retour sur le processus d'évaluation dans le cadre d'un exercice d'appréciation de l'évaluation tous azimuts.
- 45. **Les membres de l'équipe d'évaluation** réuniront un ensemble de compétences techniques complémentaires et auront une expérience du travail rédactionnel afférent à ce type de mission.
- 46. Les membres de l'équipe d'évaluation seront appelés à: i) contribuer à la conception de la méthodologie d'évaluation dans leur domaine d'expertise à la lumière d'un examen de la documentation; ii) conduire des missions sur le terrain; iii) prendre part aux réunions de l'équipe et à des rencontres avec les parties prenantes; iv) contribuer à l'élaboration et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) domaine(s) technique(s); et v) donner leur avis sur le processus d'évaluation dans le cadre d'un exercice d'appréciation de l'évaluation tous azimuts.

Rôles et responsabilités des parties prenantes du PAM

47. **Bureau de pays.** La direction du bureau de pays sera chargée:

- De nommer un point focal pour l'évaluation ayant pour tâche d'assurer la liaison avec le point focal au Bureau de l'évaluation pendant la phase préparatoire, puis par la suite avec le responsable de l'évaluation désigné par le cabinet. Bernadette Tapsoba, Chargée de Programme, sera le point focal du bureau de pays pour la présente évaluation.
- De fournir au responsable de l'évaluation et à l'équipe d'évaluation la documentation et les informations nécessaires à la réalisation de leur mission; faciliter les contacts de l'équipe avec les parties prenantes locales; organiser les réunions, les visites sur le terrain et le compte rendu de fin de mission; fournir un appui logistique pour le travail sur le terrain; et prévoir des services d'interprétation, si nécessaire.
- De participer à diverses délibérations avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'étude et sur l'opération, sa performance et ses résultats. En particulier, le bureau de pays devrait prendre part aux séances d'information et de fin de mission de l'équipe d'évaluation (si possible sous forme d'atelier), ainsi qu'à diverses téléconférences organisées avec le responsable de l'évaluation et l'équipe au sujet des produits issus de leurs travaux.
- De formuler des observations sur les termes de référence et le rapport d'évaluation.
- D'établir une réponse de la direction au contenu de l'évaluation.
- De communiquer au Bureau de l'évaluation des informations en retour sur le processus d'évaluation dans le cadre d'un exercice d'appréciation de l'évaluation tous azimuts.

48. **Bureau régional.** Le bureau régional sera chargé:

- De nommer un point focal pour l'évaluation ayant pour tâche d'assurer la liaison avec le point focal au Bureau de l'évaluation pendant la phase préparatoire, puis par la suite avec le responsable de l'évaluation désigné par le cabinet, en tant que de besoin. Aboubacar Koisha, Conseiller régional pour le suivi et l'évaluation, sera le point focal du bureau régional pour la présente évaluation.
- De participer à diverses délibérations avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'étude et sur l'opération, sa performance et ses résultats. En particulier, le bureau régional devrait prendre part aux séances d'information et de fin de mission de l'équipe d'évaluation (si possible sous forme d'atelier), ainsi qu'aux diverses téléconférences organisées avec le responsable de l'évaluation et l'équipe au sujet des produits de leurs travaux.
- De formuler des observations sur les termes de référence et le rapport d'évaluation.
- De coordonner la réponse de la direction au contenu de l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.
- De communiquer au Bureau de l'évaluation des informations en retour sur le processus d'évaluation dans le cadre d'un exercice d'appréciation de l'évaluation tous azimuts.
- 49. **Siège.** Il pourra être demandé à certaines entités du Siège d'examiner, s'il y a lieu, les stratégies, les politiques ou les systèmes du PAM dans leur domaine de compétence et de formuler des observations sur les termes de référence et le rapport d'évaluation. Il s'agit notamment des entités suivantes: le Département des opérations, la Division des politiques, des programmes et de l'innovation, la Division de la préparation aux situations d'urgence, la Division des achats, la Division de la logistique et la Division des partenariats avec les gouvernements.
- 50. **Bureau de l'évaluation.** Le Bureau de l'évaluation est chargé de faire réaliser l'évaluation et Julie Thoulouzan, chargée d'évaluation est son point focal. Il incombe au Bureau de l'évaluation:
- D'organiser le déroulement de l'évaluation, y compris d'élaborer les termes de référence en concertation avec les parties prenantes concernées; de sélectionner et recruter par contrat le cabinet d'évaluation externe; et de faciliter les premiers contacts entre les parties prenantes du PAM et ledit cabinet.
- De permettre au cabinet de faire un travail de qualité en lui communiquant les documents relatifs au système EQAS, et notamment les directives applicables au processus et les listes de contrôle de la qualité; et de donner au responsable de l'évaluation des précisions sur les politiques, stratégies, processus et systèmes du PAM dans la mesure où ils se rapportent à l'opération faisant l'objet de l'évaluation.
- De formuler des observations sur le rapport d'évaluation et de l'approuver.
- De soumettre le rapport d'évaluation à un processus externe d'assurance qualité a posteriori afin de disposer d'un avis indépendant sur la qualité, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation et d'en communiquer les résultats au cabinet.
- De publier la version finale du rapport d'évaluation (accompagné de l'appréciation sur sa qualité) sur le site Web du PAM et intégrer les constatations au rapport de synthèse annuel qui sera présenté au Conseil d'administration du PAM pour examen ainsi qu'aux autres plates-formes de réflexion sur les enseignements dégagés, s'il y a lieu.

• De conduire un exercice d'appréciation tous azimuts (basé sur une enquête menée par voie électronique) pour recueillir des avis sur le processus d'évaluation et la qualité du rapport, en vue de les utiliser pour réviser au besoin l'approche méthodologique.

Communication et budget

Communication

- 51. Les questions relatives à la langue de l'évaluation sont évoquées aux sections 6.3 et 5, cette dernière précisant également quels produits d'évaluation seront rendus publics et par quelles voies; y figure également le calendrier des réunions d'information avec les principales parties prenantes. La section 7 (paragraphe 50] indique comment les constatations seront diffusées.
- 52. Pour renforcer la valeur pédagogique de la présente évaluation, le responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation mettront l'accent sur la transparence et la franchise des échanges avec les parties prenantes du PAM. Des téléconférences et des conversations téléphoniques individuelles auront régulièrement lieu entre le responsable de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le point focal du bureau de pays pour faciliter le traitement de tout problème qui surviendrait et garantir un processus participatif.

Budget

- 53. **Source de financement.** L'évaluation sera financée conformément aux dispositions du mécanisme de financement spécial du PAM pour les évaluations d'opérations (mémorandum de la Directrice exécutive daté d'octobre 2012). Les coûts à imputer au bureau de pays, s'il y a lieu, seront déterminés par la Division du budget et de la programmation du PAM.
- 54. **Budget.** Le budget sera établi par le cabinet (en utilisant les taux indiqués dans l'accord à long terme et le modèle correspondant) et approuvé par le Bureau de l'évaluation. Aux fins de la présente évaluation, le cabinet:
- Appliquera la commission de gestion correspondant à une opération de petite envergure.
- Prendra en compte le nombre de jours de travail prévu par fonction indiqué à la section 6.3.
- Ne prévoira pas dans le budget les déplacements dans le pays.

Prière d'adresser toute question à Julie Thoulouzan, chargée d'évaluation, à:

Courriel: <u>Julie.thoulouzan@wfp.org</u> Téléphone: + 39 06 65 13 35 04

Régions ciblées par le programme de pays Burkina Faso

BOUCLE DU BOUCLE

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figureut n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

EQAS Système d'assurance qualité des évaluations

OMD objectif du Millénaire pour le développement

ONG organisation non gouvernementale

PNUAD Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

Annexe 2 Méthodologie de l'évaluation

Objectifs et portée

La présente évaluation a deux objectifs complémentaires:

- Obligation redditionnelle mesurer la performance et les résultats de l'opération et rendre compte.
- Apprentissage déterminer les raisons pour lesquelles certains résultats se sont concrétisés ou non afin d'en tirer des enseignements et de dégager de bonnes pratiques et des conseils pragmatiques.

L'évaluation à mi-parcours couvre la période 2009 à 2013, ce qui correspond au laps de temps écoulé entre la conception du PP et le démarrage de l'évaluation, et a traité les trois questions suivantes:

Question 1: Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente?

L'analyse a porté notamment sur la mesure dans laquelle les objectifs, le ciblage, le choix des activités et des modalités de transfert:

- Sont adaptés aux besoins des populations en situation d'insécurité alimentaire;
- Sont cohérents au regard des politiques nationales définies, y compris les politiques et stratégies sectorielles, et s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les interventions pertinentes conduites par les partenaires de l'action humanitaire et du développement ainsi qu'avec d'autres interventions menées par le bureau de pays (IPSR, opération régionale d'urgence et projet pilote "Achats au service du progrès");
- Concordent avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM.

Question 2: Quels sont les résultats de l'opération?

Tout en s'attachant à examiner les écarts en termes d'effets bénéfiques entre femmes, hommes, garçons et filles des différents groupes, l'évaluation a analysé les éléments suivants:

- Le niveau de concrétisation des produits attendus;
- La mesure dans laquelle les produits obtenus ont entraîné la réalisation des objectifs de l'opération, ainsi que les effets inattendus constatés;
- La façon dont les différentes activités menées dans le cadre de l'opération se complètent et sont en synergie avec d'autres opérations du PAM ainsi qu'avec les mesures prises par d'autres acteurs pour contribuer à la réalisation de l'objectif principal du PAM dans le pays;
- L'efficience de l'opération et la probabilité que ses retombées perdurent à son issue.

Question 3: Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les résultats observés?

L'évaluation a examiné les principaux facteurs internes et externes ayant engendré les changements observés et influé sur la manière dont les résultats ont été obtenus, notamment :

- Les facteurs internes (sur lesquels le PAM peut agir): les processus, systèmes et outils en place pour appuyer la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'opération, et l'établissement des rapports correspondants; la structure de gouvernance et les dispositions institutionnelles (y compris les aspects concernant les effectifs, les capacités et l'appui technique offert par le bureau régional/le Siège); les arrangements relatifs aux partenariats et à la coordination, etc.
- Les facteurs externes (sur lesquels le PAM ne peut influer): l'environnement opérationnel externe; la conjoncture du financement; les incitations et les pressions extérieures, etc.

Matrice de l'évaluation.

Ce tableau présente les trois questions principales de l'évaluation (Q1, Q2 et Q3) et les sous-questions (SQ) soit combinées pour les 4 composantes pour certaines questions/sous-questions, soit aussi par composante (COMP1, COMP2, COMP3 et COMP4) particulièrement pour la question 2. Pour cette dernière, les questions sont organisées dans cet ordre : produits (« outputs »), intrants (« inputs »), et effets immédiats (« outcome »), séparément pour chaque composante, ainsi que séparément sous la même composante quand il y a plus d'un effet direct attendu. Des questions détaillées pour étayer et nuancer les réponses aux diverses questions clés et sous-questions sont inclues dans les guides d'entretiens et grilles d'observations.

Les indicateurs proposés proviennent essentiellement du cadre logique. En l'absence de « valeur cible », la mission a examiné l'évolution des indicateurs par rapport aux valeurs initiales (« base value » mentionnées dans les SPR) et leurs évolutions d'une année à l'autre entre 2011 et 2013. Enfin, pour chacune des questions clés, la mission a identifié et discuté :

- Les facteurs qui ont influencé les résultats
- Les bonnes pratiques
- Les enseignements tirés

Pour chaque effet et produit du cadre logique pour lesquels aucune information n'a été recueillie, la mission a documenté les raisons invoquées.

Instruments de collecte de l'information

La collecte d'informations pour l'évaluation a visé à brosser un tableau complet à travers un ensemble d'outils et d'approches qui assurent ainsi une bonne triangulation des sources d'information :

• La **revue documentaire** : documents reçus par le PAM CO ainsi qu'une large gamme d'autres documents qui ont été obtenus auprès des principales parties prenantes et par le biais de la recherche web, etc.

- Les **entretiens semi-directifs** avec les parties prenantes internes et externes réalisés à l'aide de guides d'entretien élaborés pour chaque composante reprenant les principales questions d'évaluation et adaptés selon les interlocuteurs; ces guides ont inclus des questions ouvertes pour permettre aux personnes rencontrées de partage leurs opinions sur divers aspect.
- Les **groupes de discussions** avec les partenaires d'exécution ainsi qu'avec les bénéficiaires et la communauté réalisés à l'aide de guides d'entretien élaborés pour chaque composante reprenant les principales questions d'évaluation et adaptés selon les interlocuteurs.
 - o Composante 1:
 - Fiche Entretiens Personnel PAM
 - Fiche Entretiens MENA au niveau central/régional/district
 - Fiche Entretiens et Observations au niveau des écoles
 - o Composante 2:
 - Fiche Entretiens Personnel PAM
 - Fiche Entretiens Personnel Ministère de la Santé (Services centraux/DRS/Districts sanitaires
 - Fiche Entretiens Associations PVVIH partenaires
 - Fiche Entretiens bénéficiaires (PVVIH/Tuteur orphelins)
 - Composante 3 :
 - Fiche Entretiens Personnel PAM
 - Fiche Entretiens DGAAN
 - Fiche Entretiens Partenaire d'Exécution ONG et programmes de développement rural
 - Fiche Groupe de Discussion Bénéficiaires
 - Composante 4:
 - Fiche Entretiens Personnel PAM
 - Fiche Entretiens partenaires
 - Fiche Entreprises de Transformation
 - Fiche Petits Producteurs (P4P)

Déroulement de la mission

A Ouagadougou, le travail a débuté par des entretiens réalisés par tous les membres de l'équipe d'évaluation avec les chargés de programme et de suivi-évaluation du PAM ainsi qu'avec la DGAAN. Ont suivi les entretiens avec les parties prenantes spécifiques à chaque composante : hauts responsables (questions de politiques et stratégie nationales) et services techniques centraux des ministères concernés, ainsi qu'avec les parties prenantes externes (agences des Nations Unies et donateurs).

La mission s'est déplacée ensuite vers les régions où sont menées les activités.

• Pour la composante 1 qui est mise en œuvre uniquement dans la région Sahel : un

échantillon d'écoles dans les provinces de l'Oudalan, Séno et Soum.

- Pour la composante 2 : Bobo Dioulasso, Ouagadougou et la province du Nord. La sélection des associations partenaires s'est faite en fonction des critères suivants :

 i) nature des activités (prise en charge par ARV et/OEV) ; ii) importance des activités (quantité de vivre et nombres de bénéficiaires, gestion des denrées et distribution des vivres) ; iii) type de partenaire (ONG nationale, internationale ou structure gouvernementale).
- Pour la composante 3 : Gourma (Est), Séno (Sahel) et Yagha (Nord). L'échantillon a été sélectionné en fonction des critères suivants: (i) nature et volume d'activités du partenaire; (ii) type et étendue des aménagements réalisés ou prévus; (iii) type de partenaire (ONG nationale, ONG internationale ou structure gouvernementale).
- Pour la composante 4, un échantillon d'entreprises de transformation pour la production d'aliments enrichis, ainsi que des organisations partenaires du P4P et les petits producteurs bénéficiaires et autres partenaires (appui technique et financement des petits producteurs) dans la mise en œuvre du P4P à Ouagadougou.

Dans chacune des régions retenues pour l'évaluation, des entretiens ont été menés avec :

- 1) Le personnel des sous-bureaux du PAM
- 2) Les autorités régionales / provinciales (telles que MENA, MASA, etc.)
- 3) Les responsables des partenaires d'exécution (associations pour la composante 2, ONG pour la composante 3, et responsables d'OP fournisseurs réguliers du PAM pour la composante 4).
- 4) Les comités de gestion (des écoles pour la composante 1, et les responsables de la gestion des travaux communautaires pour la composante 3)
- 5) Bénéficiaires directs et indirects (hommes et femmes): participants des activités VCA/ECA, non-participants, agriculteurs ayant éventuellement bénéficié des aménagements ou infrastructures, membres des organisations paysannes et autres groupements villageois impliqués dans le programme.
- 6) Les leader villageois et chefs traditionnels (si différents des comités de gestion)

Ces visites de terrain auprès des partenaires d'exécution ont également donné lieu à la consultation des fiches et registres de suivi. La visite des sites Vivres/Espèce contre Avoirs (réalisations des années précédentes) et les observations de terrain afférentes sont un préalable indispensable aux différents types d'entretiens semi-directifs réalisés.

Composition de l'équipe d'évaluation

Membres de l'équipe	Rôle Principal	Responsabilité/ Tâches spécifiques	Produits/ Réalisations attendues	
Mirella Mokbel Genequand	Chef de mission	Coordination générale de l'équipe, la planification de la mission et de la production des produits Responsable composante 1	Aide-mémoire Rapport d'évaluation final	
Marcel Daba Bengaly	Membre de la mission	Responsable composante 2 et contribution à la composante 1	Aide-mémoire Rapport d'évaluation final	
Salifou Konate	Membre de la mission	Responsable composante 4 et aspects logistiques/particulièrement transport	Aide-mémoire Rapport d'évaluation final	
Johan Pasquet	Membre de la mission	Responsable composante 3	Aide-mémoire Rapport d'évaluation final	

Annexe 3 Matrice de l'évaluation

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles	
Q1. Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente?						
SQ1.1 Les objectifs, le ciblage, le choix des activités et des modalités de transfert répondent-ils aux besoins des populations en situation d'insécurité alimentaire au Burkina Faso ?	Composantes 1, 2, 3,4: a. Précision des critères de ciblage géographique b. Adéquation des critères de ciblage géographique vis-à-vis les informations disponibles sur la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire et autres indicateurs sectoriels pertinents (tels que les indicateurs éducation dont les taux de scolarisation, abandons, etc.) émanant: o de statistiques sectorielles nationales et o d'enquêtes tant PAM que celles conduites par d'autres acteurs (SMART, EFSA, etc.) Composantes 1 (sous-composante: rations à emporter pour les filles) 2, 3, 4: c. Précision des critères de sélection des bénéficiaires d. Clarté du processus de sélection et leurs adéquations vis-à-vis: Les groupes de population prioritaires identifiés dans les documents de	Informateurs clés : PAM Bureau Pays Ministères respectifs (niveau central et décentralisé) Bénéficiaires Etudes/enquêtes sur la sécurité alimentaire et la nutrition CPAP Stratégies de mise en œuvre spécifiques à chaque composante	Entrevues Revue documentaire	Triangulation des informations	Divers rapports d'études pertinentes et CPAP sont dans la bibliothèque mise à disposition par le PAM: OK	

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
	politiques et stratégies sectorielles et multisectorielles (telles que SCADD) Les informations disponibles sur la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire et autres indicateurs sectoriels pertinents émanant de diverses enquêtes menées par le PAM et/ou				
	d'autres acteurs	PAM (bureau pays et bureau régional) MASA FAO, FIDA Principaux bailleurs Etudes sur la sécurité alimentaire et la nutrition Partenaires d'exécution Populations dans les régions ciblées (bénéficiaires ou non)	Entrevues Revue documentaire Atelier de discussion avec les partenaires Discussions de groupe et individuelles	Triangulation des informations fournies par les différents acteurs Croisement avec les données bibliographiques	Pas évaluable à ce stade
SQ1.2 Les objectifs, le ciblage, le choix des activités et des modalités de transfert sont cohérents au regard des politiques nationales ?	Cohérence des objectifs immédiats de chaque composante avec les objectifs déclinés dans les politiques et stratégies sectorielles correspondantes, notamment : • Composante 1: PDSEB • Composante 2: PNDS, PNS, CSLS • Composante 3: SCADD, PNSR, PNPS • Composante 4: SCADD, PNUAD, PNSR, PNPS	· ·	Entrevues Revue documentaire	Triangulation des informations fournies par les différents acteurs	Documents de politiques et stratégies sectorielles sont dans la bibliothèque mise à disposition par le PAM: OK
SQ1.3 Les objectifs, le	Toutes les composantes :	PAM Bureau Pays	Entrevues	Triangulation	Plans d'actions et

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
ciblage, le choix des activités et des modalités de transfert s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec les interventions pertinentes conduites par les partenaires de l'action humanitaire et du développement?	 a. Mesure dans laquelle le Programme Pays (PP) est conforme aux priorités et actions identifiées/convenues dans l'UNDAF, spécifiquement: Evaluation des besoins Objectifs et stratégies Responsabilités rôles b. Degré de consultations entre le bureau du PAM et les acteurs dans les domaines concernés lors de la conception du PP c. Degré de connaissance des partenaires impliqués dans les diverses composantes des objectifs et modalités d'intervention du PAM d. Nombre de lettres d'entente et leur pertinence au regard des objectifs visés/activités retenus pour chaque composante Composante 1: e. Ecoles (nombre et en pourcentage) ayant reçu un appui : par type d'appui (eau potable, etc.) et par partenaire 	Agences des nations Unies BM Donateurs bilatéraux UNDAF Plans d'actions des agences des Nations Unies concernées par l'une ou l'autre des composantes (par exemple UNICEF pour la composante 2, etc.) Documents de programmes/projet (tels que DRD, PSA-RTD, PRP, Projets d'approche filière pour la composante 4) Accords PAM et agences des Nations Unies Observations directes dans les sites visités	Revue documentaire Observations directes	des informations fournies par les différents acteurs et des informations recueillies dans les documents consultés	rapports annuels des partenaires concernés: à obtenir
SQ1.4 Les objectifs, le ciblage, le choix des activités et des modalités de transfert s'inscrivent dans une	 a. Décisions prises et activités menées par le BP en relation avec le ciblage géographique et le choix des activités du PP et autres opérations pour : 	PAM (bureau pays et bureau régional)	Entrevues avec personnes clés Revue		

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
logique de complémentarité avec les autres interventions menées par le bureau de pays (IPSR, opération régionale d'urgence et projet pilote "Achats au service du progrès")?	a. Eviter les chevauchements b. Aboutir à la complémentarité c. Diminuer les coûts (par exemple transport des vivres) b. Stratégies de renforcement des capacités élaborées par le BP PAM communes quand un même partenaire (entité national ou ONG) est impliqué dans le PP ainsi que l'une ou l'autre des autres opérations en cours		documentaire		
SQ1.5 L'opération concorde-t-elle avec les stratégies, les politiques et les orientations normatives du PAM ?	 a. Adéquation de l'appui technique fourni par le BR et le siège du PAM et les programmes techniques concernés du siège du PAM : Nombre et types de missions Degré de prise en compte dans le document PP et CPAP : des recommandations émanant de ces missions des commentaires et recommandations des comités de revue des projets sur le document du PP b. Cohérence des objectifs immédiats, produits et intrants pour chaque composante avec les objectifs immédiats, produits et intrants recommandés dans: Le Cadre des Résultats Stratégiques du PAM 2008-2013 Des documents de politique du PAM (par 	PAM (bureau pays et bureau régional) Plan d'action du Programme Pays Cadre de Résultats Stratégiques du PAM, documents de politiques du PAM Notes pour le dossier des comités de revue des projets du PAM	Entrevues avec personnes clés Revue documentaire	Comparaison des documents : PP vs Cadre des Résultats Stratégiques du PAM 2008-2013	Rapports de missions (d'appréciation et autres) du BR et siège du PAM, et notes pour le dossier des comités de revue des projets: à obtenir

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
	exemple: en matière d'alimentation scolaire 2009 et 2013 ; VIH : 2008, 2009, 2012 ; etc.) • Des directives sectorielles (telles que: School Feeding Handbook; Cash and Vouchers Manual; M&E guide for HIV and TB programming ; etc.)				

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles	
Q2. Quel est le niveau d'atteinte des résultats attendus de chaque composante du PP ?						
COMPOSANTE 1 " Appui à l'enseignement primaire"						
	Effets directs	1 et 2 (OS 2)				
COMP1-SQ2.1 Est-ce que les bénéficiaires prévus (écoles ; filles et garçons) ont été atteints et quelles sont les raisons des écarts s'il y en a?	 a. Nombre d'écoles bénéficiant de l'aide du PAM et en pourcentage par rapport au plan de travail par année b. Nombre d'élèves ciblés recevant des repas, par sexe et en pourcentage du nombre prévu par année c. Nombre de filles recevant des RAE et en pourcentage du nombre prévu par année 	Rapports trimestriels et annuels MENA	Revue documentaire Exploitation des bases de données Entrevues	Tableaux et graphiques	Accès aux bases données	
COMP1-SQ2.2 Est-ce que les bénéficiaires atteints ont reçu les intrants prévus en qualité et quantité? et quelles sont les raisons des écarts s'il y en a ?	 a. Tonnes de produits alimentaires distribuées, par type et en pourcentage du volume prévu b. Quantité d'aliments enrichis, du volume d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage du volume prévu c. Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage du volume effectif 	PAM Bureau Pays SP-PAM MENA (niveaux : central, province, département/CEP, écoles) Comités de gestion Cuisiniers/cuisiniè res Bénéficiaires	Revue documentaire Exploitation des bases de données Entrevues Observations directes: consultations des fiches et registres au niveau des écoles visitées	Croisement des données fournies par les différentes parties prenantes Analyses statistiques Tableaux et graphiques	Possibilité de croisement entre les données vivres et les données bénéficiaires	

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
	d. Ponctualité des livraisons de vivres				
	e. Ruptures de stocks ; et si oui durée (jours/année scolaire) par type de vivres				
	f. Nombre de jours de fonctionnement des cantines par année par rapport au nombre de jours de fonctionnement des écoles				
COMP1-SQ2.3 les objectifs immédiats en terme d'éducation primaire ont-ils été atteints? et quelles sont les raisons des écarts s'il y en a?	 a. Evolution des taux annuels et tendances en matière de scolarisation des filles et des garçons dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM b. Evolution des taux de fréquentation des filles et des garçons dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM, en pourcentage du nombre de jours de présence à l'école c. Evolution du ratio des inscriptions selon le sexe 	Bases de données MENA Rapports annuels SPR 2011, 2012 (déjà fournis) et 2013	Revue documentaire Entrevues Exploitation des bases de données	Tableaux et graphiques des indicateurs de performance pour 2011, 2012 et 2013	Accès à/exploitation des bases de données Disponibilité des données pour 2013
COMP1-SQ2.4 L'état nutritionnel des élèves des écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM s'est-il amélioré? et si non pourquoi?	Diminution de la prévalence de l'anémie ferriprive chez les filles et les garçons dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM	Rapports d'enquêtes	Revue documentaire	Tableau et graphique	Adéquation de la méthodologie vis- à-vis standards nutritionnels internationaux
COMP1-SQ2.5 Les interventions des autres acteurs	Nombre d'écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM ayant reçu un appui dans le cadre du « School Feeding Essential Package» par type d'appui :		Revue documentaire Entrevues	Compilation des données Croisement	Disponibilité/ accès à/fiabilité des rapports des

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles		
ont-elles contribué à la réalisation de l'objectif principal du PAM dans le pays? et si non pourquoi?	Nombre d'écoles bénéficiant de l'aide du PAM ayant reçu un appui (pour chaque type d'appui identifié³) et en pourcentage			des données fournies par les différentes parties prenantes	partenaires		
	Effets directs 3 et 4 (OS 5)						
COMP1-SQ2.6 Est-ce que les capacités de MENA et des partenaires coopérants ont été renforcées en vue d'un transfert des responsabilités pour la conception et la mise en œuvre d'un programme de cantines scolaires ? et si	 a. Contenu des sessions de formation b. Nombre des sessions de formation par année c. Nombre de membres du personnel MENA et de partenaires coopérants formés par année 	PAM Bureau Pays MENA	Revue documentaire Entrevues	Appréciation Compilation des données	Disponibilité/ accès à/fiabilité de l'information		

 $^{^3}$ « l'accès à l'eau salubre, à des installations sanitaires et à une supplémentation en vitamine A, l'éducation nutritionnelle, la sensibilisation au VIH/sida et la préservation de l'environnement. » Voir paragraphe 32 du document de projet WFP/EB.1/2011/8/1 et http://www.un.org/esa/socdev/poverty/PovertyForum/Documents/The%20Essential%20Package.pdf

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles	
non pourquoi? COMP1-SQ2.7 Y a-t-il eu un progrès dans l'élaboration d'une stratégie pour un programme national de cantines scolaires? et si non pourquoi?	 a. Une stratégie de transfert des responsabilités élaborée par MENA b. Evolution du montant alloué par MENA pour le programme d'alimentation scolaire 	PAM Bureau Pays MENA	Revue documentaire Entrevues	Collecte de l'information et appréciation	Pas évaluable à ce stade	
COMPOSANTE 2 « Appui nutritionnel aux groupes vulnérables » (sous-composante VIH) Composante groups vulnérables: mères et enfants malnutris						
Est-ce que le maintien de cette composante dans l'IPSR est justifié ?	Fiabilité des données sur la malnutrition	PAM Bureau Pays MS	Revue documentaire (enquêtes SMART, etc.) Entrevues	Collecte de l'information et appréciation	Pas évaluable à ce stade	
Effets direct 6 et 7 (OS 2)						
COMP2-SQ2.1 Est-ce que les bénéficiaires prévus (MAM- ARV et OEV) ont été atteints? et	Nombre de personnes ciblées recevant des produits alimentaires, par catégorie (MAM- ARV et OEV) et en pourcentage du nombre prévu	trimestriels et	Revue documentair e Exploitation des bases de données	Tableaux et graphiques	Pas évaluable à ce stade	

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
quelles sont les raisons des écarts s'il y en a ?			Entrevues		
COMP2-SQ2.2 Est-ce que les bénéficiaires atteints ont reçu les intrants prévus en qualité et quantité? et quelles sont les raisons des écarts s'il y en a ?	 a. Tonnes de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage du volume prévu b. Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue c. Ponctualité des livraisons de vivres aux associations partenaires d. Ruptures de stocks; et si oui durée (jours/année) par type de vivres e. Durée moyenne (en mois) de réception des rations à emporter par catégorie de bénéficiaire par rapport à la durée initialement prévue (6 mois pour les PVVIH sous ARV et 12 mois pour les OEV) 	PAM MS (niveaux : central, province, DS, associations partenaires) Bénéficiaires	Revue documentaire Exploitation des bases de données Entrevues Observations directes : consultations des fiches et registres au niveau des associations rencontrées	Croisement des données fournies par les différentes parties prenantes Analyses statistiques Tableaux et graphiques	Pas évaluable à ce stade
COMP2-SQ2.3 Les objectifs en terme se survie ont-ils été atteints ? et si non pourquoi ?	Pourcentage d'adultes et d'enfants infectés par le VIH officiellement sous traitement 6 à 12 mois après le début du traitement antirétroviral	Bases de données MS Rapports annuels SPR 2011, 2012 (déjà fournis) et 2013	Revue documentaire Entrevues Exploitation des bases de données	Tableaux et graphiques des indicateurs de performance pour 2011, 2012 et 2013	Accès à/exploitation des bases de données Disponibilité des données pour 2013
COMP2-SQ2.4 L'état nutritionnel des bénéficiaires s'est-il amélioré?	Prévalence de la malnutrition chez les patients recevant un traitement antirétroviral ciblés	Rapports d'enquêtes et/ou fiches individuelles de suivi des bénéficiaires	Revue documentaire	Tableau et graphique	Adéquation de la méthodologie vis- à-vis standards nutritionnels internationaux

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
et si non pourquoi ?					
COMP2-SQ2.5 Les interventions des autres acteurs ont-elles contribué à la réalisation de l'objectif principal du PAM dans le pays 4? Et si non pourquoi ?	 a. Nombre d'associations ayant bénéficié de l'appui du PNUD et en pourcentage b. Nombre de PVVIH ayant bénéficié d'activités génératrices de revenu (AGR) et en pourcentage 	Partenaires : PNUD	Revue documentaire Entrevues	Croisement des données fournies par les différentes parties prenantes	Disponibilité/acc cès à/fiabilité des rapports des partenaires
	Effet direct	8 (OS 5)			
COMP1-SQ2.7 Y a-t-il eu un progrès dans l'élaboration d'une stratégie pour l'exécution de programmes complets nationaux de nutrition et de lutte contre VIH/sida? et si	Une stratégie de transfert des responsabilités élaborée par MS	PAM Bureau Pays MS	Revue documentair e Entrevues	Collecte de l'information et appréciation	Pas évaluable à ce stade

⁴ Voir paragraphe 41 du document de projet WFP/EB.1/2011/8/1

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles				
non pourquoi?									
COMI	POSANTE 3 « Appui à l'économie rurale d	lans le contexte	du changeme	ent climatiqu	e »				
	Effet direct 9 (OS 2)								
COMP3-SQ2.1 Le PAM a-t-il fourni un appui pour le renforcement des mesures d'atténu ation des effets des catastrophes? et quelles sont les raisons des écarts s'il y en a?	Systèmes de réduction des risques, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets en place et renforcés, par type : • Appui à l'aménagement des Bas fonds (en ha) • Appui à la réalisation de Boulis (nombre) • Appui à la récupération de terres dégradées + cordons pierreux + demi-lunes (en ha), etc.		Revue documentaire Entrevues	Triangulation des diverses sources d'information	Pas évaluable à ce stade				
COMP3-SQ2.2 Le PAM a-t-il appuyé le renforcement des capacités pour la mise en place d'un système d'alerte précoce et d'un système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition? et si non pourquoi?	 Stratégie de renforcement des capacités et plan d'action annuel élaboré par le PAM Type et nombre de sessions de formation/sensibilisation tenues par an Nombre et profil des participants Evolution de l'indice de préparation aux catastrophes 	РАМ ВР	Revue documentaire Entrevues	Triangulation des diverses sources d'information	Pas évaluable à ce stade				

Sous-question	Sous-question Mesure/Indicateur		Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
	Effet direct	10 (OS 2)			
COMP3-SQ2.3 Est-ce que les bénéficiaires atteints ont reçu les intrants prévus en qualité et quantité? Et si non pourquoi ?	 a. Nombre de ménages ciblés recevant des produits alimentaires, par catégorie et en pourcentage du nombre prévu b. Tonnes de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage du volume prévu c. Quantité d'aliments enrichis distribués, par type et en pourcentage du volume prévu d. Quantité d'aliments enrichis distribués, par type et en pourcentage du volume effectif 	PAM Bureau Pays SP-PAM MASA (niveaux : central, province, département) ONG partenaires	Revue documentaire Exploitation des bases de données Entrevues Observations directes: consultations des fiches et registres au niveau des ONG partenaires	Croisement des données fournies par les différentes parties prenantes Analyses statistiques Tableaux et graphiques	Possibilité de croisement entre les données vivres et les données bénéficiaires
COMP3-SQ2.4 Est-ce que la consommation de produits alimentaires des ménages ciblés s'est améliorée? et si non pourquoi?	a. Score de consommation alimentaire des ménages b. Pourcentage des dépenses des ménages consacrées aux produits alimentaires	PAM Bureau Pays MASA	Revue documentaire du S&E		Normalement disponible mais pas encore non dentifiée
	Effet direct	11 (OS 2)			
COMP3-SQ2.5 Est-ce que les risques de	Evolution des scores des ménages en terme d'avoirs	Données de S&E Bénéficiaires Informateurs communautaires	Revue de la documentation de projet Entretiens	Triangulation qualité- quantité	

Sous-question	Mesure/Indicateur sources de collect		Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles	
catastrophes sont réduits dans les communautés ciblées?						
COMP3-SQ2.6 Est-ce que les avoirs pour atténuer les effets des catastrophes ont été créés ou restaurés par les communautés ciblées ? et quelles sont les raisons des écarts s'il y en a ?	Création ou restauration d'avoirs utilisés pour réduire les risques et atténuer les effets des catastrophes, par type et unité de mesure	Rapports trimestriels et annuels des partenaires (MASA et ONG) SPR 2011, 2012, 2013	Revue documentaire Exploitation des bases de données Entrevues Observations directes : consultations des fiches et registres au niveau des ONG partenaires	Croisement des données fournies par les différentes parties prenantes Analyses statistiques Tableaux et graphiques		
	Effets directs 1	2 et 13 (OS 5)				
COMP3-SQ2.7 Y a-t-il eu un progrès dans l'élaboration d'une stratégie de transfert pour l'exécution de programmes par MASA?	 a. Une stratégie de transfert des responsabilités élaborée par MASA b. Evolution du montant alloué par MASA pour le programme de développement rural dans le cadre des plans d'action nationaux c. Nombre de plans d'action nationaux allouant des crédits budgétaires à des programmes globaux de développement rural d. Nombre de mombres du possennel du Ministère 	PAM Bureau Pays MASA	Revue documentaire Entrevues	Collecte de l'information et appréciation	Pas évaluable à ce stade	
	d. Nombre de membres du personnel du Ministère de l'agriculture et des partenaires coopérants					

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
	formés au renforcement des capacités des chaînes de valeur agricoles, à l'enrichissement et à la commercialisation des aliments et aux achats locaux				
	POSANTE 4 « Renforcement des produits d'achats locaux et de l'enrichissement e			•	
COMP4-SQ2.1 « Aliments enrichis » 2.1.1 La capacité de production locale d'aliments enrichis a-t-elle augmenté?	Pourcentage d'augmentation de la production d'aliments enrichis, y compris d'aliments de supplémentation et de produits nutritionnels spéciaux, appuyée par le PAM	Données de S&E du projet Personnes responsables de l'exécution	Revue documentaire Entretiens	Triangulation qualité - quantité	Pas évaluable à ce stade
2.1.2 Des aliments enrichis de qualité produits localement sontils été distribués en toute sécurité et en quantités suffisantes aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes en âge de procréer notamment les femmes enceintes et les mères	 a. Nombre de personnes ciblées recevant des aliments enrichis produits localement, par catégorie et en pourcentage du nombre prévu b. Quantité d'aliments enrichis produits localement, d'aliments complémentaires et produits nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage de volume prévu c. Quantité d'aliments enrichis produits localement, d'aliments complémentaires et produits nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage du volume effectif 	Données de S&E du projet Personnes responsables de l'exécution	Revue documentaire Entretiens	Triangulation	Pas évaluable à ce stade

Sous-question	question Mesure/Indicateur		Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles	
allaitantes, aux patients sous antirétroviraux et aux orphelins ciblés ?						
COMP4-SQ2.2 «P4P» 2.2.1 Est-ce que le PAM a acheté des produits alimentaires au niveau local?	a. Tonnes de produits alimentaires achetés au niveau local, par type et classification du pays b. Produits alimentaires achetés au niveau local, en pourcentage du total acheté b. Produits alimentaires achetés au niveau local, en pourcentage du total acheté		Revue documentaire Entretiens	Triangulation qualité- quantité	OK	
Comp4-SQ2.2 2.2.2 Les débouchés commerciaux ontils augmenté au niveau national et les achats locaux du PAM sont-ils rentables?	Coût des achats locaux versus out des achats régionaux (inclure le cout des procédures de gestion pur effectuer la comparaison)	Données de S&E du projet Personnes responsables de l'exécution	Revue documentaire Entretiens	Triangulation qualité - quantité	Pas évaluable à ce stade	
	Pour chaque o	composante				
COMP1, 2, 3, 4- SQ2.1 Les impacts négatifs ont-ils été évités ou atténués ?	 a. Impacts négatifs observables liés à l'opération sur l'environnement, la sécurité, le contexte socio- économique ou sur les stratégies de résilience des populations b. Existence et effets des mesures curatives ou 	PAM SP-PAM Partenaires d'exécution Rapports d'exécution annuels 2011, 2012	Entrevues de personnes clés Revue documentaire Discussions	Triangulation des informations fournies par les différents acteurs	Pas évaluable à ce stade	

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
	préventives mises en œuvre	et 2013 Rapports de missions de terrain Populations dans les régions ciblées, sites de mise en œuvre des activités	observation directe des réalisations et	+ Croisement avec les données bibliographiqu es	
COMP1, 2, 3, 4 SQ2.2 Les ressources ont- elles été utilisées de manière optimale ?	 Coûts par bénéficiaire, par composante et type de bénéficiaires Caractère opportun de la planification des activités par composante Phénomène de « saupoudrage » de l'aide sur les besoins des populations (réponse en-deçà des besoins, actions éparpillées, etc.) Phénomène de concentration excessive des ressources du projet sur certains besoins ou certains groupes de populations bénéficiaires ou certaines zones Probabilité d'une pérennité des acquis après l'opération 	PAM SP-PAM Partenaires d'exécution Rapports d'exécution annuels 2011, 2012 et 2013 Rapports de missions de terrain Populations dans les régions ciblées, sites de mise en œuvre des activités	Interviews de personnes clés Revue documentaire Discussions de groupe et individuelles, observation directe des réalisations et des unités de transformation	Triangulation des informations fournies par les différents acteurs + Croisement avec les données bibliographiqu es Analyses statistiques	Pas évaluable à ce stade

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles						
Questi	Question clé Q3 : Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les résultats observés?										
Q3.1 FACTEUR	S INTERNES expliquant le niveau des 1	résultats et comn	nent ces résu	ıltats ont-ils é	été obtenus						
COMP1-SQ3.1.1 Les données récoltées dans les diverses fiches et registres permettent-elles de renseigner les indicateurs de performance retenus dans le cadre logique du document PP?	 a. Procédures de S&E mis en place et adaptées aux besoins b. Précision des outils : définitions/instructions fournies avec les registres/fiches a. Conformité des données recueillies (type de données et périodicité de récolte/soumission) avec les indicateurs retenus dans le cadre logique b. Gestion de l'information : précision et adéquation du circuit de transmission et analyse des données c. Complétude dans la soumission des rapports par les écoles (composante 1) les associassions (composante 2), les ONG (composante 3) et les producteurs (composante 4), ainsi que les entités nationales responsables de la compilation et analyse des données au niveau des départements, provinces et régions) 	PAM Bureau Pays Cadre Logique de l'opération SP-PAM MENA (niveaux: central, province, département/CEP, écoles) MASA	Revue documentaire Entrevues Observations directes des fiches et registres dans les sites visités	Analyse des outils vis-à-vis cadre logique Analyse des rapports d'enquêtes (si applicable)	Pas évaluable à ce stade						
COMP1-SQ3.1.2 Y a-t-il eu des enquêtes pour renseigner les effets directs qui ne sont pas mesurables à	 a. Méthodologie (adéquation des outils, échantillon) b. Conformité des données recueillies avec les indicateurs retenus dans le cadre logique 	PAM Bureau Pays MASA MENA DN	Revue documentaire Entrevues	Analyse des rapport d'enquêtes	Pas évaluable à ce stade						

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
travers le système de S&E (par exemple effets nutritionnels pour la composante 1)? Si non pourquoi? Si oui:					
COMP1-SQ3.1.3 Est-ce que l'appui technique du BR et du siège du PAM a répondu aux besoins en temps voulu ?	Nature, qualité et volume des appuis du bureau régional et du siège du PAM au PAM Burkina Faso pour la conception et la réalisation de l'opération (nombre de missions par type, etc.)	PAM Partenaires d'exécution Rapports de missions techniques et d'évaluation	Interviews de personnes clés Revue documentaire	Analyse comparative	Pas évaluable à ce stade
Q.3.2 FACTEUR	S EXTERNES expliquant le niveau des	résultats et com	ment ces rés	ultats ont-ils	été obtenus
COMP1, 2, 3, 4 SQ3.2.1 Quels ont été les effets du sous-financement, sur la mise en œuvre et l'équilibre du PP et sur la capacité du BP à agir stratégiquement ?	 a. Fonds reçus par rapport aux besoins pour le PP et par composante b. Décisions prises par le BP face au sous-financement c. Perceptions des donateurs vis-à-vis du PP et de ses diverses composantes 	PAM Bureau Pays Donateurs	Entrevues Revue documentaire	Triangulation des informations fournies par les différents acteurs	Pas évaluable à ce stade
COMP1, 2, 3, 4	a. Processus de sélection des partenaires	PAM Partenaires	Entrevues Revue	Croisement des données	Pas évaluable à ce stade

Sous-question	Mesure/Indicateur	Principales sources d'information	Méthode de collecte de données	Méthode d'analyse des données	Qualité des données disponibles
SQ3.2.2 le choix des	d'exécution	d'exécution	documentaire	collectées	
partenaires répond-	b. Hessources manames, teeminques, materienes	Rapports de mission et d'évaluation	d'un échantillon	Analyses comparatives	
il aux critères	et financières des partenaires d'exécution	Rapports	de FLA	comparatives	
établis dans le		d'exécution et de	Discussions		
CPAP et aux		monitoring	de groupes et		
exigences			individuelles		
techniques,					
matérielles et					
humaines pour la					
mise en œuvre et					
l'atteinte des effets					
attendus?					

Annexe 4 Liste des documents consultés

Documents publiés

Banque Africaine de Développement. 2013. Perspectives économiques en Afrique

2013. http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/PDF/Pocket%20Edition%20AEO2013-FR.web.pdf

Comité interministériel de suivi de l'élaboration de la Politique nationale de protection sociale. 2012. Plan d'Actions Opérationnel Triennal 2013-2015 de la Politique Nationale de Protection Sociale.

DEP/MENA. 2011. Annuaire Statistique de l'Education Nationale 2010/2011. http://www.depmeba-bf.org/data/annuaires/annuaire 2011-2012.pdf

DEP/MENA. 2011. Tableau de Bord de l'Education de Base – Année Scolaire 2010/2011. http://cns.bf/IMG/pdf/mena tbe national 2010 2011.pdf

DGPER/FAO/FEWS NET/PAM. 2012. Evaluation approfondie post-sécheresse de la sécurité alimentaire des ménages.

DGPER/PAM. 2012. Rapport d'Evaluation Approfondie sur la Sécurité Alimentaire dans les Ménages en Situation d'Urgence (EFSA) dans 170 Communes Déclarées à Risque d'Insécurité Alimentaire au Burkina Faso http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp249892.pdf

DGPER/MASA. 2013. Résultats Définitifs de la Campagne Agricole et de la Situation Alimentaire et Nutritionnelle 2012/2013.

FAO. 2013. Politique d'Approvisionnement des Cantines Scolaires : Cas du Système « Cantines Endogènes » au Burkina Faso.

FAO. 2012. Crise alimentaire au Sahel : assurer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence (Note d'Information No. 1) http://www.fao.org/fileadmin/user-upload/newsroom/docs/FAO Note Sahel 201 2 N1 1.pdf

FAO. 2010. Cartographie des Zones Socio-Rurales http://www.fao.org/nr/water/docs/BFA LZ analysis.pdf

FEWSNET. 2013. Burkina Faso Perspectives sur la sécurité alimentaire Janvier-Juin 2013 http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Perspectives%20sur%20la%20securite%20alimentaire%20Janvier%20a%20juin%202013.pdf

Gouvernement du Burkina Faso. 2013. Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Version définitive http://www.spcpsa.gov.bf/agriculture-burkina-ressources-documentaires/doc details/73-politique-nationale-de-securite-alimentaire-et-nutritionnelle

Gouvernement du Burkina Faso. 2012. Politique Nationale de Protection Sociale 2013-2023.

Gouvernement du Burkina Faso. 2010. Cadre Stratégique de Lutte contre le VIH, le Sida et les infections sexuellement transmissibles (CSLS) 2011-2015.

IASC Régional et Groupe de Travail Régional Sécurité Alimentaire et

Nutrition. 2012. *Document Stratégique 2012. Plan de réponse face à la crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel*

IFPRI. 2013. Indice de la Faim dans le Monde. Le défi de la faim : construire la résilience pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ghi13fr.pdf

MAH/MEDD/MRA. 2012. Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2011-2015. http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/PNSR_version_19_dec_2011.pdf

MEF. 2011. Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015.

http://www.unpei.org/sites/default/files/PDF/Burkina Faso PRSP 2011.pdf

MEF. 2008. Recensement Général de la Population et de l'Habitation *de 2006*. *Résultats définitifs*.

MEF/INSD/MEASURE DHS. 2011. Enquête Démographique et de Santé (EDS-IV) et à Indicateurs Multiples (MICS) Burkina Faso 2010. Rapport Préliminaire. Calverton, ICF Macro. http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/PR9/PR9.pdf

MEF/PNUD. 2011. Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire (PAMAC) pour la période 2011-2015MENA. 2012. Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB). Période 2012-2021. http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina Faso PDSEB .pdfMESS/MENA/MASSN. 2012. Stratégie Nationale d'Accélération de l'Education des Filles (SNAEF) 2012-20121

MPF. 2009. Document de la Politique Nationale Genre du Burkina Faso.

MS. 2012. Enquête Nutritionnelle Nationale 2011. http://www.unicef.org/bfa/french/enquete-nutritionnelle nationale du burkina faso 2011.pdf

MS. 2012. Enquête Nutritionnelle Nationale 2012. http://www.unicef.org/bfa/french/enquete nutritionnelle nationale du burkina faso 2012.pdf

MS. 2011. Plan National de Développement Sanitaire 2011-2020. http://www.sante.gov.bf/files/Politiques sanitaires/PNDS2011-2020 version1.pdf

OMS. 2010. Stratégie de Coopération de l'OMS avec les Pays 2010-2015. Burkina Faso. http://www.who.int/countryfocus/cooperation strategy/ccs bfa fr.pdf

PNUD. 2013. Rapport sur le Développement Humain. L'Essor du Sud : le Progrès Humain dans un Monde Diversifié. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr 2013 french.pdf

UNESCO. 2011. Données Mondiales de l'Education 2010/2011. 7ème édition http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Burkina_Faso.pdf

The World Bank. 2009. *Rethinking School Feeding: Social Safety Nets, Child Development, and the Education Sector.* Washington DC, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank. 163 pages.

UN/SCN. 2011. Planification et Financement des Programmes de Nutrition de la CEDEAO – Supplément : 12ème Forum sur la Nutrition de la CEDEAO No. 39. http://www.unscn.org/files/Publications/SCN News/SCNNEWS39 Supp FR 16. http://www.unscn.org/files/Publications/SCN News/SCNNEWS39 Supp FR 16.

Documents non publiés

ADRA. 2012. Synthèse des réalisations en CPV dans les communes de Bani et Gordadji.

ARFA. 2012. *VCCT – Rapport mensuel sur les activités du Partenaire*. Non publié (rapport établi le 4 juin 2012).

ARFA. 2012. *VCCT – Rapport mensuel sur les activités du Partenaire*. Non publié (rapport établi le 15 mai 2012).

ARFA. 2012. Bilan des activités réalisées. Non publié (rapport établi le 10 mai 2012).

DAMSSE/MENA. 2013. Rapport de l'atelier bilan sur les activités des cantines scolaires menées de 2011 à 2013 dans la région du Sahel. Rapport Interne non publié

DAMSSE/MENA. 2013. Rapport d'activités de fin d'année scolaire 2012/2013 sur la gestion des cantines scolaires. Rapport Interne non publié

DAMSE/MENA. 2012. Rapport d'activités de fin d'année scolaire 2011/2012 sur la gestion des cantines scolaires. Rapport Interne non publié

DAMSE/MENA. 2011. Rapport d'activités de fin d'année scolaire 2010/2011 sur la gestion des cantines scolaires. Rapport Interne non publié

MASA / Direction régionale de Dori. 2012. Bilan des activités de la C3 de la région du Sahel. Non publié.

Gouvernement du Burkina Faso / PAM. 2008. Evaluation à mi-parcours du Programme de Pays 2006-2010 Burkina Faso. 10399.0. Composante 3 - Développement Rural. Rapport définitif. Non publié.

Gouvernement du Burkina Faso/PAM. 2011. Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) pour la période 2011-2015.

Intermon OXFAM. 2014. Expérience de collaboration avec P4P du PAM

MENA/PAM. 2013. Bilan des Activités du Programme de Pays (PP) du PAM volet « Cantines Scolaires » dans la Région du Sahel de 2011 à 2013 - Présentation Power Point Atelier Régional MENA – PAM DORI, les 13 et 14 décembre 2013.

OCADES. 2012. Rapport d'exécution des activités de la C3 de la région de l'Est. Non publié.

OCADES. 2012. *VCCT – Rapport mensuel sur les activités du partenaire*. Non publié (rapport établi le 6 juin 2012).

PAAEPA. 2012. Rapport d'activités en partenariat avec le SP/PAM. Non publié.

PAAEPA. 2012. Situation de l'exécution du plan de travail annuel des activités de la C3 du PAAEPA dans la région Sahel - 2012. Non publié.

PAAEPA. 2012. Canevas de présentation du PTA 2012 de la composante 3 « appui à l'économie rurale dans le contexte de changement climatique ». Non publié.

PDRD. 2012. Rapport final d'activités de la composante 3 du Programme de Pays 200163. Non publié.

PDRD. 2012. Bilan de la distribution des denrées alimentaires de la composante 3 dans la région du Nord en 2012. Non publié.

SP-PAM. 2012. Rapport d'exécution du plan de travail 2012 de la composante 3 : appui à l'économie rurale du Programme de Pays 2012-2015. Non publié.

SP-PAM. 2012. Rapport de suivi des activités du plan de travail 2012 de la composante fondamentale 3 : appui à l'économie rurale du Programme de Pay 2011-2015.

SP-PAM. 2011. Rapport d'exécution du plan de travail 2011 de la composante fondamentale 3 : appui à l'économie rurale du Programme de Pays 2011-2015. Non publié.

SP-PAM/PAM. 2012. Plan de travail annuel des activités de la C3 de la région de l'Est 2012. Non publié.

SP-PAM/PAM. 2012. Plan de travail annuel des activités de la C3 de la région du Nord 2012. Non publié.

SP-PAM/PAM. 2012. Plan de travail annuel des activités de la C3 de la région du Sahel 2012. Non publié.

SP-PAM/PAM. 2011. Plan d'approvisionnement N°1 AER11 (janvier-août 2011). Composante N°3 « appui à l'économie rurale ». Non publié.

SUDCONSULT/MENA/PAM. 2013. Analyse de l'Etat des Lieux des Cantines Scolaires et Recherche de Stratégies Opérationnelles pour la Mise en Place des Cantines Scolaires Endogènes dans la Région du Sahel.

Système des Nations Unies au Bukina Faso. 2010. *Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. UNDAF 2011-2015*. Non publié.

Documents PAM

Documents du Conseil d'Administration

PAM. 2013. Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014-2017. (WFP/EB.2/2013/4-B/Rev.1). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2013. Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du SIDA. (WFP/EB.A/2013/5-D). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2013. Recueil des politiques du PAM relatives au Plan Stratégique. (WFP/EB.2/2013/4-E/Rev.1). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2013. Révision de la politique en matière d'alimentation scolaire (WFP/EB.2/2013/4-C). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2012. Politique du PAM en matière de nutrition. (WFP/EB.1/2012/5-A). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2012. Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire. (WFP/EB.1/2012/6-D). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2012. Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim. (WFP/EB.1/2012/6-C). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2012. Objectif zéro : le rôle du PAM en tant que coparrain d'ONUSIDA. (WFP/EB.A/2012/5-E). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2012. Politique du PAM en matière de nutrition. (WFP/EB.1/2012/5-A)

PAM. 2010. Programme de Pays Burkina Faso 200163 (2011-2015). (WFP/EB.1/2011/8/1). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2011. Politique du PAM en matière de gestion et de réduction des risques de catastrophe. (WFP/EB.2/2011/4-A). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2011. Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de bons d'alimentation et de transferts monétaires. (WFP/EB.A/2011/5-A/Rev.1). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2010. Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida. (WFP/EB.2/2010/4-A). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2009. Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire (WFP/EB.2/2009/4-A). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2009. Cadre de résultats stratégiques. (WFP/EB.1/2009/5-C). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2009. Rapport de la visite sur le terrain des membres du Conseil d'Administration du PAM au Burkina Faso. (WFP/EB.A/2009/15-B). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2008. Plan stratégique du PAM (2008-2011). (WFP/EB.A/2008/5-A/1/Rev.1). Document du Conseil d'Administration.

PAM. 2004. Enrichissement en micronutriments : l'expérience du PAM et la voie à suivre. (WFP/EB.A/2004/5-A/2)

WFP. 2006. Food procurement in developing countries. (WFP/EB.1/2006/5- C)

Autres documents PAM

PAM. 2013. Deux minutes pour mieux connaître les repas scolaires. Fact Sheet.

PAM. 2013. Rapport de suivi de la distribution de vivres aux OEV et PVVIH à l'association AMMIE du 31 août 2013. PAM Burkina. 2013. Consultation restreinte n°002/2013 pour le transport et la livraison de vivres du PAM.

PAM. 2013. Post Distribution Monitoring – Food For work-Country programme-C3.

PAM. 2012. Note de Présentation du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) au Burkina Faso. Non publié.

PAM. 2011. Rapport de la mission de supervision de l'association Sougr Nooma dans le District Sanitaire de Ouahigouya du 25/10/2011.

PAM. 2011. Local Fortified Blended Food Production in Burkina Faso – Draft Etude de faisabilité.

PAM. 2011. Synthèse des Politiques Générales du PAM: Ajustements proposés.

PAM Burkina. 2013. Projet d'introduction du lait dans le programme des cantines scolaires dans la région du Sahel. Note conceptuelle - Phase Pilote Octobre 2013-Juillet 2014.

PAM Burkina. 2013. Consultation restreinte n°004/2013 pour le transport et la livraison de vivres du PAM

PAM Burkina. 2013. Guide d'entretien – Diagnostic technique d'une unité de production agroalimentaire

PAM Burkina. 2013. Questionnaire PAM pour transformateurs d'aliments

PAM Burkina. 2012. Evaluation de l'impact des appuis alimentaires du PAM aux orphelins du Sida et adultes VIH+ de la ville de Ouagadougou.

PAM Burkina. 2011. Fiches de suivi des cantines scolaires 2011-2012

PAM Burkina. 2008. Evaluation à mi-parcours du Programme de Pays 2006-2010 Burkina Faso. 10399.0

PAM Burkina/Purchase For Progress (P4P). 2013. P4P story Burkina Faso

PAM Burkina/P4P. 2011. Contribution du P4P au renforcement des capacités des organisations paysannes. Rapport Pays

PAM/CMLS/DNA/PAMAC. 2011. Rapport de mission conjointe de suivi des activités du volet VIH / Sida dans les villes de Koudougou, Gaoua, Dédougou et Ouahigouya du 22 au 26 novembre 2011.

PAM/DAMSSE. 2012. Rapport de mission conjointe PAM-DAMSE de contrôle de la gestion des vivres PAM à l'école de Tokabangou, province de l'Oudalan 1^{er} Février 2012

PAM/DNA/PAMAC. 2013. Rapport de mission conjointe d'évaluation des partenaires du VIH du 03 au 10 février 2013.

PAM/SP-PAM. 2012. Rapport Enquête de base. Composante III : « Appui à l'économie rurale dans un contexte de changement climatique ». Non publié.

Sous-bureau PAM Dori. 2013. Rapport général de la session de formation des directeurs d'écoles et des gestionnaires des écoles du Soum du 04 au 07 mars 2013.

Sous-bureau PAM Dori. 2013. Rapport de suivi des cantines scolaires dans la province du Yagha – 13 au 17 mai 2013.

Sous-bureau PAM Dori. 2013. Rapport de mission de supervision des cantines scolaires dans la province du Soum— 14 au 18 mai 2013.

Sous-bureau PAM Dori. 2012. Rapport de suivi des cantines scolaires et des CSPS/CAPN dans la province du Yagha - 18 au 22 décembre 2012.

Sous-bureau PAM Dori. 2011. Rapport de suivi des cantines scolaires dans la province du Seno – 5 au 9 décembre 2011.

Sous-bureau PAM Dori. 2011. Rapport de suivi des cantines scolaires et des CSPS dans la commune de Bani – 16 novembre 2011

Sous-bureau PAM Dori. 2011. Rapport de mission conjointe - Rencontre avec les partenaires Sahel dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3.

Sous-bureau PAM Dori/DAMSSE 2012 Rapport de mission conjointe de suivi des cantines scolaires dans la province du Soum – 28 mai au 1^{er} juin 2012.

Sous-bureau PAM Dori/ DAMSSE. 2011. Rapport de mission conjointe de suivi des cantines scolaires, de CSPS et des sites de développement rural dans la province du Soum- 16 au 21 mai 2011.

Sous-bureau PAM Fada N'Gourma. 2011. Compte rendu de mission.

Sous-bureau PAM Ouahigouya. 2012. Rapport Mission conjointe de supervision du 16 au 20 juillet dans la région du Nord.

Sous-bureau PAM Ouahigouya. 2012. Rapport de la mission de suivi de la composante 3 du programme de pays les 29 et 30 juin 2012 à Seguenega et à Titao.

Sous-bureau PAM Ouahigouya. 2012. Rapport de mission de suivi des activités de Food for Work du 16 au 20 avril 2012 dans les provinces du Yatenga, du Passoré et du Zondoma.

WFP. 2013. Nutrition at the World Food Programme – Programming for Nutrition-Specific Interventions

WFP. 2013. Operation evaluation. Orientation guide for evaluation companies: key facts about WFP and its operations.

WFP. 2013. Standard Project Report. Country Programme Burkina Faso (2011-2015)

WFP. 2012. Standard Project Report. Country Programme Burkina Faso (2011-2015)

WFP. 2011. *The M&E for HIV and TB Programming*. Nutrition, MCH and HIV/AIDS Unit/Programme Design and Support Service (ODXP). WFP, Rome.

WFP. 2011. Standard Project Report. Country Programme Burkina Faso (2011-2015)

WFP. 2011. *HIV & TB Programme Design*. Nutrition, MCH and HIV/AIDS Programme Design Service ODXP. Five Minutes to Learn About. Issue No.2.

WFP. 2011. Food Assistance for Assets (FFA) Manual. Module A: the rationale for FFA – the bigger picture on why we do FFA.

WFP. 2011. Food Assistance for Assets (FFA) Manual. Module E: Monitoring and Evaluation of FFA.

WFP. 2011. Care and Treatment ART Programmes – Food by Prescription. Nutrition, MCH and HIV/AIDS Programme Design Service ODXP. Five Minutes to Learn About. Issue No.3.

WFP. 2011. HIV, AIDS, TB and Nutrition. Fact Sheet.

WFP/PRC. 2010. Note for the record of the PRC Meeting of 02 July 2010.

WFP. 2010. Country strategy Burkina Faso (2011-2015) – Final.

WFP. 2008. Food Assistance in the Context of HIV: Ration Design Guide.

Annexe 5 Calendrier de la mission

Lundi 20/01	Mardi 21/01	Mercredi 22/01	Jeudi 23/01	Vendredi 24/01	Samedi 25/01	Dimanche 26/01
			Visites sites C3 Est			
Entrevues C1, C2, C3 et C4 Ouagadougou Entrevues C1, C C3 et C4 Ouagadougou		Entrevues C1, C2, C3 et C4 Ouagadougou	Entrevues C1 et C4 C	uagadougou	Travail interne mission	Départ pour Dori/ Sahel
			Visites sites C2 Ouag	adougou		
Lundi 27/01	Mardi 28/01	Mercredi 29/01	Jeudi 30/01	Vendredi 31/01	Samedi 01/012	Dimanche 02/02
Visites sites C1 et C3 et transport Sahel				Entrevues C1, C3 et C4 Ouagadougou	Travail interne mission	Départ pour
			Visites sites C2 Bobo I	Dioulasso		Ouahigouya Nord
Lundi 03/02	Mardi 04/02	Mercredi 05/02	Jeudi 06/02	Vendredi 07/02	Samedi 08/02	Dimanche 09/02
Visites sites C ₃ Nord						
Visites sites C2 et transport Visites sites C1 Sahel Entrevues C1 et C4		Entropy of at CA	Préparation aide- mémoire pour restitution	Restitution interne PAM	Travail interne mission	
Lundi 10/02	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Restitution externe						

Annexe 6 Parties prenantes rencontrées

PAM	PAM Ouagadougou et sous-bureaux de Fada (Région Est), Dori (Région Sahel) et Ouahigouya (Région Nord)
Contreparties nationales	Niveau central (Ouagadougou): DGAAN (anciennement SP-PAM), DN, MASA, MENA, MS, SP/CNLS-IST, Programme sectoriel de la santé de lutte contre le VIH/sida (PSSLS) Niveau régional/provincial: Direction régionale de la DGAAN Sahel, Direction régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (DRENA), Directions provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (DPENA) des provinces de l'Oudalan, Séno et Soum, Direction régionale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (DRASA) du Sahel et du Nord, Direction régionale de la santé région Nord (DRSNord) Niveau des sites d'intervention: directeurs d'écoles et enseignants
Agences	FAO, FIDA, UNICEF, l'agence de coopération internationale allemande (GIZ)
Bailleurs de fonds	Coopération Suisse, Luxembourg
Partenaires d'exécution	Composante 2: au total 16 associations dont 10 à Ouagadougou, 4 à Bobo Dioulasso, et 2 à Ouahigouya. Parmi celles-ci 10 associations ont été rencontrées sur leur site d'activités et 6 autres au cours d'un atelier. Composante 3: au total 18 partenaires dont 4 pour la région Est, 4 pour la région Sahel et 10 pour la région Nord. Cet échantillon inclut 14 ONG, 2 programmes de développement rural et 2 DRASA. Composante 4: à Ouagadougou le Groupe de recherches et d'échanges technologiques (GRET), partenaire technique potentiel pour le développement de la capacité locale de production de farines infantiles enrichies; le Réseau des caisses populaires du Burkina (FCPB), PlaNet Guarantee, et Intermon OXFAM partenaires du projet achats au service du progrès (P4P)
Logistique	Un total de sept transporteurs privés dont six sur leur base et le septième dans les locaux du sous-bureau de Dori. Enfin, le Programme de développement rural durable (PDRD) partenaire logistique du PAM dans la région du Nord pour la composante 3 a été rencontré dans ses locaux à Yako.
Communauté et bénéficiaires directs	Dans neuf écoles: associations de parents d'élèves (APE), Comités de gestions des cantines (COGES), Associations de mères éducatives (AME), cantinières, élèves Visites de 10 sites dans lesquels les activités de la composante 3 ont été réalisées, dont 2 dans l'Est, 5 au Sahel et 3 dans le Nord. Pour chaque site, des discussions ont eu lieu avec les participants aux travaux (hommes et femmes, parfois de manière séparée) et les autres villageois (leaders d'organisations paysannes, membres des COGES, producteurs/productrices bénéficiaires des aménagements réalisés). Une moyenne entreprise de transformation agroalimentaire (la société de Meunerie et d'emballage de légumes secs-MELS), une organisation de petits producteurs (Association formation développement ruralité-AFDR) ont été rencontrés respectivement à Ouagadougou et Ouahigouya

Annexe 7 Liste des personnes rencontrées

Date	Nom	Fonction	Organisation
Ouagad	lougou		
20/01	Angeline Rudakubana	Directrice Pays	PAM
	Mamadou Diouf	Directeur Adjoint	PAM
20/01	Bernadette Tapsoba	Chargé de Programme/S&E/Pipeline	PAM
	Alladari Traore	Chargé de Suivi et Evaluation	PAM
	Bernadette Tapsoba	Chargé de Programme/S&E/Pipeline	PAM
	Nuru Jumaine	Responsable logistique	PAM
	Léa Estelle Bessin	Assistante logistique	PAM
	Yves Gérard Aklamavo	Coordinateur P4P	PAM
	Agbessi Amewoa	Analyste marché	PAM
	Mamadou Koné	Responsable des achats de denrées alimentaires	PAM
04/04	Salamata Tonané Gansoré	Assistante aux achats de denrées alimentaires	PAM
21/01	Alladari Traore	Chargé de Suivi et Evaluation	PAM
	Peter Jordan	UNU Nutrition	PAM
	Ouedraogo Telesphore	Assistant Programme VAM	PAM
	Pie Ouattara	Assistant Suivi et Evaluation	PAM
	Dominique Ferretti	Coordonnateur Réfugiés	PAM
	Olga Ninon Fofana	Chargée de Programme	PAM
	Mamadou Diouf	Directeur Adjoint	PAM
	Stéphane Degueurce	Chargé de mission Sécurité alimentaire	PAM
	Jeanne Zongo	Directrice Générale	DGAAN
	René Bougousaré	Chef de service - Appui à l'Economie Rurale	DGAAN
	Nignan Salamatou	Chef de service - Logistique et Gestion des stocks	DGAAN
	Rigobert Zongo	Chef Service S&E Cantines Scolaires	DAMSSE
	Jeanne Ouédraogo	Assistante	DAMSSE
22/01	Ilana Sampolo Compaoré	Assistante	DAMSSE
	Marie Clémence Kielwasser	Directrice	DPEFG/MENA
	Jean Claude Toe	Assistant	DPEFG/MENA
	Mariam Emilie Tiemtore	Assistante	DPEFG/MENA
	Edith Somé/Yoda Bofo	Assistante	DPEFG/MENA
	Didier R Bakouan	Secrétaire permanent	SP/CNLS-IST

Date	Nom	Fonction	Organisation
	Rachel Sourabié	UCPSE	SP/CNLS-IST
	Aboulaye Guiré	Responsable	PSSLS-IST
	Anne-marie Wédraogo	Chargé programme	PAMAC
	Jean Pascal Kaboré	Chargé d'Appui Programme	FIDA
	Thomas-daquin Laguemvar	Programme Officer/Chef Sous- bureau Dori (Sahel)	PAM
	Rasmata Ouedraogo	Programme Assistant/Chef Sous- bureau Ouahigouya (Nord)	PAM
	Alain Ouedraogo	Programme Officer/Chef Sous- bureau Fada (Est)	PAM
	Mahamoudou Niodgo	Programme Officer/Sous-bureau Centre, Ouagadougou	PAM
	Bertine D. Dabiré Ouaro	Directrice	DN
	Alfé Dabiré	Point Focal Composante 2	DN
	Firmin Kambiré	Chargé des données	DN
	Raphaël Farma	Chargé du Suivi-évaluation	DN
	Claire Kaboré	Représentante GRET, chef de projet nutrition	GRET
	Adja Mamounata B. Vélegda	Gérante	Ets Vélegda Sarl
	Ali Ouattara	Chargé de Programme/Coordinateur Sous- bureaux	PAM
	Hamidou Ouédraogo	Directeur Général	MELS
	Jean-Paul Batienon	Point Focal PAPSA	MASA
	Salifou Salgo	Directeur	SAVA-BF
	Ibrahim Sanou	Comptable	SAVA-BF
	Roberta Sawadogo	Secrétaire	SAVA-BF
	Alexis Bazié	Coordonnateur	Vie Positive
23/01	Salfo Ouédraogo	Médecin	Vie Positive
<i>3</i> 1 -	Rosalie Ilboudo	Comptable	Vie Positive
	Albert Dabilgou	Responsable Vivres	Vie Positive
	Issouf Sama	Responsable Vivres	Vie Positive
	Jeanne K Bénao	Présidente	ALVC
	Claude Bilgo	Vice-président	ALVC
	Souleymane Bancé	SG /responsable PEC	ALVC
	Adelaïde Bilgo	Gestionnaire vivres PAM	ALVC
	Angèle Barry	Responsable Vivres	CHUP-CDG
	Aissata Kaboré	Médecin/Pédiatre	CHUP-CDG
	Sylvie Ouédraogo	Médecin/Pédiatre	CHUP-CDG
	Tatiana Sawadogo	Médecin/Pédiatre	CHUP-CDG
24/01	Issouf Maïga	Directeur	SOTRACOF

Date	Nom	Fonction	Organisation
	A Souleymane Zaré	Coordinateur Microassurance	PlaNet Guarantee BF
	Karim SERE	Responsable des Moyens d'Existence Durables	Intermon OXFAM
	Geoffroy Sawadogo	Coordonnateur	ALAVI
	Franceline Ouédraogo	Conseillère psychosociale	ALAVI
	Irène Yaméogo	Responsable vivres/Chargée des OEV	ALAVI
	Rosine Ouédraogo	Conseillère psychosociale	ALAVI
	Daouda Zampou	Infirmier	ALAVI
	Bintou Kaboré	Responsable vivres	ALAVI
	Assétou Ouédraogo	Infirmière	AZET
	Claudine Ilboudo	Responsable prise en charge	AZET
	Charles Kyedrébeogo	Coordonnateur	AZET
	Edouard Dipama	Président	AZET
	Pascal Ilboudo	Président	Taab Yiinga
	Edith Zonou	Vice-présidente	Taab Yiinga
	Désiré Ilboudo	Infirmier	Taab Yiinga /IES femmes
	Rachel Yaméogo	Présidente	AEM
	Honorine Ouédraogo	Responsable vivres	AEM
	Nadine Ilboudo	Medécin	AEM
	Omer Tassembedo	Responsable prise en charge	ASD
	Angèle Nana	Chargé de programme	AJPO
	Bernard Kaboré	Responsable Vivres	AJPO
	Jean-Pierre Yaméogo	Infirmier	AJPO
	Ramatou Zoubga	Responsable PEC	ASD
	Sévérine Nébié	Présidente	IES femmes
	Monou Moné	Responsable prise en charge	IES femmes
Région	Est		
	Alain Ouedraogo	Chef Sous-bureau Fada	PAM
23/01	Edouard Frédéric Boena	Coordonnateur du Programme de Développement intégré	OCADES
	Lompo S. Oually	Animatrice	OCADES
	François Bombaga	Animateur	OCADES
	Mathieu B. Savadogo	Directeur	ARFA
	B. Bibiane Tankoano	Conseillère technique	GIZ/PDA
24/01	Charles Tankoano	Secrétaire éxecutif	APDC
24/01	David Lankoandé	Responsable Agriculture durable	APDC

Date	Nom	Fonction	Organisation
Région	Sahel		
	Alfred C Yoni	Directeur régional	DRENA Sahel
	Edouard Dakio	Point focal	DRENA Sahel
	Yakouba Diallo	Directeur Adjoint	Ecole A Dori
	Zénabou Nana	Gestionnaire	Ecole A Dori
	Aminata Baba	Gestionnaire	Ecole B Dori
	Oumarou Bako	Directeur	Ecole B Dori
	Bouraima Badini	Directeur	Ecole F Dori
	Aissatou Maiga	Présidente AME	Ecole A Dori
	Mamadou Cissé	Président APE	Ecole A Dori
	Zafar A Diallo	Trésorier APE	Ecole B Dori
	Youssouf Dicko	Président APE	Ecole F Dori
	Bassirou N'Diaye	Président COGES	Ecole F Dori
	Issa Tamboura	Agent technique, Unité Technique d'Animation	DRASA Sahel
	Yaya Sebgo	Administrateur	PAAEPA
27/01	Yamyida Sawadogo	Assistant logistique, Sous-bureau Dori	PAM
	Seydou Tou	Assistant logistique, Sous-bureau Dori	PAM
	Sidiki Traoré	Chargé du COMPAS, Sous-bureau Dori	PAM
	Jean Paul Bado	Chargé du suivi des transporteurs, Sous-bureau Dori	PAM
	Ludovic Nébié	Chef de service, Sous-bureau Dori	DGAAN
	Abdoul Karim Boundi	Magasinier, Sous-bureau Dori	DGAAN
	Amadou Nouhoun Dicko	Promoteur	ATMC
	Seydina Oumar Bathily	Promoteur	Ets de transport
	Amidou Moussa Maïga	Promoteur	Ets de transport
	Belo Maïga Ousmane	Directeur	Ecole Hoggo Samboel
	Colette Bourgou	Gestionnaire	Ecole Hoggo Samboel
28/01	Hamadou Amadou	Président COGES	Ecole Hoggo Samboel
	Yattara M. Kadagayala	Secrétaire COGES	Ecole Hoggo Samboel
	Boureima H. Diallo	Trésorier adjoint APE	Ecole Hoggo Samboel
	Yattara Ousmane	Vice-président APE	Ecole Hoggo Samboel
	Douba Tiaho	Directeur	Ecole de Selbo
	Jonas Ouédraogo	Gestionnaire cantine	Ecole de Selbo
	Issa Y Barry	Directeur	Ecole de M'Banga

Date	Nom	Fonction	Organisation
	Maimouna Napon	Gestionnaire cantine	Ecole de M'Banga
	Oumarou H Dicko	Président APE	Ecole de M'Banga
	Hassane A Dicko	Secrétaire APE	Ecole de M'Banga
	Abdoulaye O Dicko	Président COGES	Ecole de M'Banga
	Oumou K Dicko	Mère éducatrice	Ecole de M'Banga
	Aissatou Barry	Mère éducatrice	Ecole de M'Banga
	Awou Dicko	Mère éducatrice	Ecole de M'Banga
	Fadima Dicko	Mère éducatrice	Ecole de M'Banga
	Boureima Dicko	Responsable	EDF
	Diabaté Bouraïma	Animateur	A2N
	Amidou Sawadogo	Ex-Animateur	ADRA
	Saïdou Sawadogo	Assistant Programme, Sousbureau Dori	PAM
	Jacques Kabre	Directeur Régional	DRENA
	Ilyassoum Boukary	Contrôleur Provincial	DPENA
	Mamourou Aouba	Directeur	Ecole de Menegou
	Hamidou Boureima	Trésorier APE	Ecole de Menegou
	Amadou Sambaré	Secrétaire adjoint APE	Ecole de Menegou
	Aboubacar Mohamoudou	Trésorier APE	Ecole de Menegou
	Adama Hamidou	AME	Ecole de Menegou
	Aissatou Abdoulaye	AME	Ecole de Menegou
	Salamatou Mamoudou	AME	Ecole de Menegou
	Amadou Naeéi	Directeur	Ecole Gorom Centre
29/01	Hamdou Yacoubo	Président COGES	Ecole Gorom Centre
	Angèle Traoré	Présidente AME	Ecole Gorom Centre
	Joseph Yaeogo	Contrôleur	CEB Dori 3
	Clément Lompo	Contrôleur	CEB Dori 2
	Edouard Dakio	Point focal Sahel	DRENA
	Achille Somlaré	Contrôleur	CEB Dori 2
	Idrissa Maïga	Directeur	DPENA Séno
	Alfred Charles Touri	Directeur	DRENA
	Sibiri Sankara	Contrôleur	CEB Dori 1
	Nebila Batcho	Contrôleur provincial	DPENA Séno
	Thomas-daquin Laguemvare	Chef Sous-bureau Dori	PAM
	Augustin Sawadogo	Directeur	DPENA Yagha

Date	Nom	Fonction	Organisation
	Barké Tamboura	Directeur	DPENA Oudalan
	Saïdou Zabré	Promoteur	Éts de transport
	Yaya Sebgo	Administrateur	PAAEPA
	Fadima Oumarou	Animatrice	PAAEPA
	Diabaté Bouraïma	Animateur	A2N
	Hama Maïga	Animateur	A2N
	Abdoulaye Soura	Président (ex-Coordonnateur d'ADRA)	ACD
	Ibréima Ouedraogo	Directeur provincial, Séno	DRASA Sahel
	Ybrasma Nacoulma	Chef de zone, Zone d'Appui Technique de Bani	DRASA Sahel
30/01	Eustache Nare	Food Aid Monitor, Sous- bureau Dori	PAM
	Ludovic Nébié	Chef de service, Sous-bureau Dori	DGAAN
Ouagao	lougou		
30/01	Pascal Rouamba	Chargé de programme	Coopération suisse
Bobo D	oioulasso		
	Martine Somda	Présidente	REVS+ BOBO
	Hawa Siéba	Responsable Vivre	REVS+ BOBO
	Arlette Kambiré	Infirmière	REVS+ BOBO
00/01	Fanta Bassolé	Responsable pharmacie	REVS+ BOBO
30/01	Cécile Sanou	Responsable maison d'observance	REVS+ BOBO
	Sidi Sangré	Chargé distribution vivres	REVS+ BOBO
	Safouratou Ouattara	Chargé distribution vivres	REVS+ BOBO
Ouagao	lougou		
	Henri Ouedraogo	Directeur	DAMSSE
	Rigobert Zongo	Chef Service S&E Cantines Scolaires	DAMSEE
	Jeanne Ouédraogo	Assistante	DAMSEE
	Ilana Sampolo Compaoré	Assistante	DAMSEE
	Valentin Kettyetta	Gestionnaire de base de données	MENA
31/01	Jean-Jacques Ouedraogo	Informaticien	MENA
	Bernadette Tapsoba	Chargé de Programme/S&E/Pipeline	PAM
	Youssouf Ouattara	Coordonnateur national	PRP
	Azaratou Sondo Nignan	Directrice marketing et communication	FCPB
	Fabrice Baki	Responsable service communication	FCPB
Bobo D	ioulasso		
	Christine Kafando	Présidente	AED Bobo
31/01	Jacques Sanogo	Secrétaire général	AED Bobo

Date	Nom	Fonction	Organisation
	Issaiaka Bamba	Suivi-évaluation	AED Bobo
	Issiaka Ouattara	Comptable	AED Bobo
	Zéphyrin Somé	Responsable vivres	AED Bobo
	Charles Somé	Responsable activité PAM	Espoir et Vie
	Gizèle Bazié	Responsable OEV	Espoir et Vie
	Sita Traoré	Conseillère	Espoir et Vie
	Djénéba Sirime	Trésorière	Espoir et Vie
	Hadidiatou Ouattara	Coordonatrice	Centre SAS
Ouagao	lougou		
01/02	Thio Wilfried Dah	Chef de service des Aménagements et Productions Agricoles	DRASA Sahel
Région	Sahel		
	Richard Ouédraogo	Directeur	DPENA-Soum
	Alfred Sawadogo	Chef	CEB-Djibo1
03/02	Hamidou Guiro	Chef	CEB-Djibo II
	Yaya Weremi	Contrôleur provincial	DPENA
	Alimadou Ouedraogo	Contrôleur	CEB-Djibo1
Région	Nord		
	Baba Malick Ouattara	Directeur Général	Claire Afrique
	Adama Sawadogo	Comptable	Claire Afrique
	El Hadj Adama Ouédraogo	Président du Conseil d'Administration	AFDR
	Rasmané Zida	Secrétaire Général	AFDR
03/02	Ali Ouattara	Chargé du Programme Epargne pour le changement	AFDR
	Mohamed Ouédraogo	Directeur régional	DRS Nord
	Alfred S Solga	Point focal régional nutrition	DRS Nord
	Soumaila Ganame	Animateur	AZPF
	Serge R.	Agent de développement	
	Compaoré	communautaire	AZPF
	Khalil Bara	Gouverneur	Région Nord
	Souleymane Sankara	Point Focal Composante 3 du PP	PDRD
	Aoubong Valentine Poyga	Comptable Antenne régionale	PDRD
04/02	Sana Ouahabou	Responsable Agriculture durable	SEMUS
	Rasmata Ouedraogo	Chef sous-bureau Ouahigouya	PAM
	Mamadou Maiga	Coordonnateur	Association Sougri Noma
	Ami Sawadogo	Gérante	Association Sougri

Date	Nom	Fonction	Organisation
			Noma
	Bibata Maiga	Conseillère	Association Sougri Noma
	Amidou Ouédraogo	Conseiller	AMMIE
	Isabelle Ouédraogo	Infirmière	AMMIE
	Karim Barro	Médecin	AMMIE
	Saïdou Ouedraogo	Chargé de suivi-formation	AKAFEM
	Mariam Cissé	Animatrice	AKAFEM
	Ali Ouattara	Chargé de programme	AFDR
	Martine Sawadogo	Membre	AFDR
	Soumaila Ganame	Animateur	AZPF
	Serge R. Compaoré	Agent de développement communautaire	AZPF
	Abdoulaye A. Ouedraogo	Chef SEP représentant le Directeur provincial du Yatenga	DRASA Nord
05/02	Sakma C. Yaméogo	Chef de service des Aménagements et Productions Agricoles	DRASA Nord
	Louise Barry	Chargé de suivi	AMMIE
	Boureima Ouedraogo	Secrétaire générale	REPROSO
	Arouna	Decretaire generale	INDI RODO
	Ouedraogo	Président	REPROSO
	Mariam Sanfo	Formatrice	ASPAGO
	Modibo	Polinatiec	ADIAGO
	Ouedraogo	Chargé de suivi	ASPAGO
	Alidou Sawadogo	Coordonnateur	APPA
Ouagad		Coordonnaccur	11111
Ouagac	Yolande Tiendrebeogo	Administrateur de Programme	UNICEF
05/02	Daouda P. Kontongomdé	Assistant du représentant de la FAO au Burkina Faso	FAO
	Ibrahim Abdoul Nasser	Spécialiste en sécurité alimentaire	FAO
Ouagad	lougou – Restitution		i.
	Angeline Rudakubana	Directrice Pays	PAM
	Bernadette Tapsoba	Chargé de Programme/S&E/Pipeline	PAM
07/02	Ali Ouattara	Chargé de Programme	PAM
0//02	Nuru Jumaine	Responsable logistique	PAM
	Yves Aklamavo	Coordinateur P4P	PAM
	Rainatou Baillet	Chargé Finances	PAM
	Alladari Traore	Chargé de Suivi et Evaluation	PAM
	Peter Jordan	UNU Nutrition	PAM
	1 Ctcl ooldan	Ono numition	1 1 1111

Date	Nom	Fonction	Organisation		
	Olga Ninon Fofana	Chargée de Programme	PAM		
	Mamadou Diouf	Directeur Adjoint	PAM		
	Laetitia	Chargé Nutrition	PAM		
	Gahimbaza	Charge Nutrition	raw		
Ouagac	uagadougou – Restitution Partenaires				
	Mamadou Diouf	Directeur Adjoint	PAM		
	Olga Ninon Fofana	Chargé de Programme	PAM		
	Peter Jordan	UNU Nutrition	PAM		
	Bernadette	Chargé de	PAM		
	Tapsoba	Programme/S&E/Pipeline			
	Ali Ouattara	Chargé de Programme	PAM		
	Laetitia Gahimbaza	Chargé Nutrition	PAM		
	Yves Aklamavo	Coordinateur P4P	PAM		
	Nuru Jumaine	Chargé logistique	PAM		
	Isabel Pike	Reports Officer	PAM		
	Henri Ouedraogo	Directeur	DAMSSE		
	Rigobert Zongo	Chef Service S&E Cantines Scolaires	DAMSSE		
	Coulibaly Fousseini	Intérimaire	DGAAN		
	René Bougousaré	Chef de service - Appui à l'Economie Rurale	DGAAN		
	Pascal Ilboudo	Président	Taab Yiinga		
	Irène Yameogo	Responsable distribution vivres	ALAVI		
10/02	Franceline Ouedraogo	Responsable prise en charge	ALAVI		
	Ramatou Zoubga	Responsable prise en charge	ASD		
	Omer Tassembédo	Coordinateur	ASD		
	Serge Tapsoda	?	OXFAM		
	Ismaël Kabre	?	DPEFG/MENA		
	Alfé Dabire	Point Focal Composante 2	DN		
	Seyebou Sawabogo	Agent S&E	Projet Riz Pluvial		
	Séverine Nebie	Présidente	IES-femmes		
	Rachel Barro Yaméogo	Présidente	AEM		
	Pascal Rouamba	Chargé de programme	Coopération Suisse		
	Jean Pascal Kaboré	Chargé d'Appui Programme	FIDA		
	Jean Pierre Yameogo	Infirmier	AJPO		
	Hamidou Ouédraogo	Directeur Général	MELS		
	Adja Mamounata B. Vélegda	Gérante	Ets Vélegda Sarl		

Date	Nom	Fonction	Organisation
	Salifou Salgo	Directeur	SAVA-BF
	Bernard Kaboré	Gestionnaire Vivres	AJPO
	Blandine Ilboudo	Gestionnaire Vivres	AZET

Annexe 8 Alimentation scolaire: compléments d'observations, conclusions et pistes d'orientation

Observations

Au total neuf écoles furent visitées (six dans la province de Séno, deux dans la province de l'Oudalan, et une dans la province de Soum).

Les neufs écoles avaient reçu leur première dotation en vivres pour l'année scolaire 2013-2014 tardivement, entre fin octobre et la première semaine de novembre. A part dans deux écoles où la mission a assisté à la préparation et à la distribution de la bouillie lors de la pause de 10 heures et du repas de midi, les sept autres écoles étaient en rupture de stock des vivres destinés à la préparation des repas. A part la livraison tardive, la première dotation ne correspondait pas aux besoins : dans certaines écoles, la quantité de haricots n'a suffi que pour un mois, et le repas de midi préparé le jour de la visite ne consistait que de farine de maïs préparée en couscous avec de l'huile ; dans d'autres la quantité de CSB a été insuffisante, et d'autres encore n'ont pas reçu du tout de CSB.

Selon les gestionnaires interviewés, non seulement la première livraison a été tardive mais elle ne correspondait pas aux besoins : dans certaines écoles, la quantité de haricots n'a suffi que pour un mois, et le repas de midi préparé le jour de la visite ne consistait que de farine de maïs ; dans d'autres écoles la quantité de CSB a été insuffisante, et d'autres encore n'ont pas reçu du tout de CSB. Par ailleurs, les gestionnaires et les cantinières se sont plaints de : 1) la mauvaise qualité de certaines denrées, principalement le haricot (l'élimination des graines de mauvaise qualité entrainant une réduction des quantités ce qui crée des suspicions entre cantinières et gestionnaire des cantines) ; et 2) la finesse de la farine de maïs pour le couscous qui demande un travail supplémentaire aux cantinières (le manque d'ustensiles doublé de la difficulté de moulage de la farine entrainant des retards dans la préparation avec des repas servis en plusieurs fois jusqu'à 15 :00 heures).

Quelques-unes avaient encore quelques sacs de maïs pour les distributions de rations à emporter pour les filles du CM1 et CM2, mais en quantités insuffisantes pour toutes les filles inscrites. Tous les directeurs et gestionnaires rencontré ont souligné avoir reçu la première dotation l'année précédente (année scolaire 2012-2013) dès septembre, ce qui avait permis de démarrer la cantine dès la première semaine d'école.

A l'examen des registres, la mission a noté que les quantités de vivres utilisées chaque jour sont les mêmes : basées sur le nombre d'enfants inscrits et non sur le nombre d'enfants présents ce jour-là. Les gestionnaires ont confirmé ne pas avoir le temps de relever les présences.

Dans la majorité des écoles, tant les gestionnaires que les cantinières ont déploré des problèmes de qualité des vivres : farine de maïs trop fine pour faire le couscous, présence de charançons, date de préemption du Corn Soja Blend (CSB) trop proche.

Les rémunérations des cantinières (5000 CFA/mois dans la plupart des écoles) proviennent des cotisations des parents d'élèves, soit 1000 CFA/an/élève. Mais dans la plupart des écoles, les représentants des associations de parents d'élèves (APE) interviewés ont rapporté avoir des difficultés à obtenir ces cotisations. Après plus de quatre mois de fonctionnement, certaines APE n'avaient collecté qu'environ un tiers des cotisations attendues. Une école a rapporté un taux de recouvrement d'environ 80%. Ce fonds est destiné tant aux dépenses scolaires (tel que réfection) que les

dépenses liées à la cantines (achat d'ustensiles, rémunération des cantinières, etc.). En plus des 1000 CFA, deux écoles ont rapporté demander aux parents de payer 100 CFA par mois spécifiquement pour les frais de fonctionnement de la cantine.

Aucune école ne possède de foyer amélioré. Le bois est soit amené par les enfants ou acheté. Toutes les écoles possèdent une aire de préparation des repas, mais celles-ci ne sont pas adéquates (mal ventilées ou au contraire exposées). Toutes les écoles possèdent un local de stockage, mais certains sont exigus et ne sont pas dotés en palettes. Certaines écoles ont de l'eau potable et d'autres doivent ramener l'eau du village.

Dans les écoles rurales, une majorité d'enfants habitent à plus de 3 km voir 5 km de l'école. Ce sont ces derniers qui ne viennent pas du tout ou ne reviennent pas l'aprèsmidi si la cantine ne fonctionne pas. Les écoles urbaines visitées par la mission étaient en rupture de stock. Durant leurs visites à ces écoles, les membres de l'équipe ont vu les enfants acheter quelque chose à manger auprès l'un ou l'une des vendeurs et vendeuses de rue présents dans la cour de l'école (25 à 100 CFA par enfant). La qualité (nutritive et en terme d'hygiène) des aliments achetés n'est vraisemblablement pas garantie.

Dans aucune des écoles visitées, les parents ne contribuent en vivres aux cantines. La plupart des parents interviewés ont dit n'y avoir pas pensé mais se proposent d'en discuter lors des prochaines assemblées.

La plupart des directeurs et gestionnaires ont reçu une formation organisée par le PAM au niveau de la province sur la gestion des vivres et le remplissage des registres et fiches ; seuls ceux nouvellement affectés n'avaient pas encore reçu cette formation.

Parmi les préoccupations exprimées par les membres des APE et COGES: le transport (ils pensent que les transporteurs sont, du moins en partie, responsables des livraisons tardives); le rôle limité des COGES dans la gestion des cantines; la lourdeur du système de suivi (des fiches qui viennent s'ajouter à celles propres au MENA, et trop d'informations à remplir); le manque de communication de la par du PAM (en l'occurrence les avertir du retard des dotations).

Conclusions/pistes d'orientation

Ressources/ciblage

Le manque de ressources du PP ont entrainé des livraisons tardives et parfois incomplètes des vivres : la cantine peut-elle jouer son rôle tant nutritionnel qu'éducationnel (favoriser la fréquentation assidue) dans ces conditions ? Ya-t-il aussi d'autres problèmes/contraintes qui s'y ajoutent tel le transport ?

- ⇒ Face à un manque criant de ressources :
 - Revoir le ciblage et se concentrer sur les écoles dans les communes rurales jugées prioritaires tant sur le plan de l'insécurité alimentaire que sur le plan des taux faibles solarisation et d'assiduité
 - Etablir un accord tripartite Gouvernement-communautés-PAM avec une augmentation progressive de la contribution des communautés (en cohérence avec la volonté politique de promouvoir les cantines endogènes).
 - o Appuyer les communautés pour augmenter la production locale (en cohérence avec la nouvelle politique du PAM en matière de cantines

scolaires : Objectif 5 « Etablir des liens entre l'alimentation scolaire et la production agricole locale là où cela est possible et réalisable) : synergies avec la composante 3 possibles ? ce sujet est parmi les objectifs du voyage d'étude prévu au Centre d'Excellence de Lutte contre la faim du Brésil)

Conditions de fonctionnement

Le plan d'opérations du PP stipule que les écoles « devront disposer d'un magasin de stockage adéquat et sécurisé, d'une aire pour cuisiner, de préférence protégée des vents et de la poussière, disposer d'eau potable, disposer d'articles nécessaires au fonctionnement de la cantine comme des marmite, les seaux, les bassines et les louches...».

Des carences ont été relevées dans les écoles visitées, et dans certains cas les cotisations des parents d'élèves ont été utilisée pour y pallier. Mais globalement, la mission note une faible appropriation des cantines par les APE et donc leur expectative d'un appui du PAM pour résoudre toute une panoplie de manquements.

Pourtant le protocole d'accord signé en chaque début d'année précise les responsabilités de tous les signataires, notamment le directeur de l'école, le président APE, le Président COGES, le président de la communauté rurale, CCEB, DAMSSE et PAM. En l'occurrence : « L'APE avec l'appui de la communauté veillera à ce qu'une cuisine soit construite; elles veilleront à ce que l'école dispose d'eau potable « ; ou bien : " la communauté rurale mettra à la disposition du COGES un magasin de stockage des vivres, veillera à la construction d'une cuisine, à la disponibilité d'eau potable dans l'école. Les éléments sont là mais ne sont pas opérationnalisés. Pour cela, il faudrait :

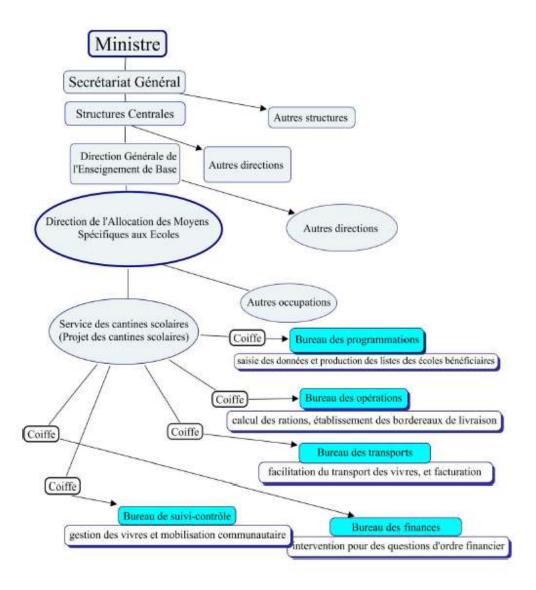
- ⇒ Les APE/AME/COGES établissent un bilan/état des lieux, ainsi qu'un plan d'action/chronogramme d'activités avec échéancier qui devrait être annexé au protocole d'accord ; et
- ⇒ D'autre part que le PAM établisse des accords (lettre d'entente avec plans d'actions) avec des partenaires (tels que l'UNICEF, la FAO, etc.) susceptibles de soutenir les APE et les communautés dans leur réponses aux problèmes identifiés (forage d'un puits ? foyers améliorés, etc.)

Partenariat SNU

En effet, le document du PP stipule : « L'UNICEF, la FAO, le Fonds des Nations Unies pour la population, le PAM, la Banque mondiale et les ONG fourniront conjointement un ensemble de services indispensables afin de créer pour les enfants un environnement propice à l'apprentissage en promouvant l'accès à l'eau salubre, à des installations sanitaires et à une supplémentation en vitamine A, l'éducation nutritionnelle, la sensibilisation au VIH/sida et la préservation de l'environnement. En collaboration avec l'UNICEF, les ONG partenaires fourniront des comprimés vermifuges aux élèves de toutes les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.

A part une distribution de micronutriments en 2011-2012, aucune des écoles ne semble avoir bénéficié de l'un ou l'autre de ses services

Organisation administrative du programme national de cantines scolaires



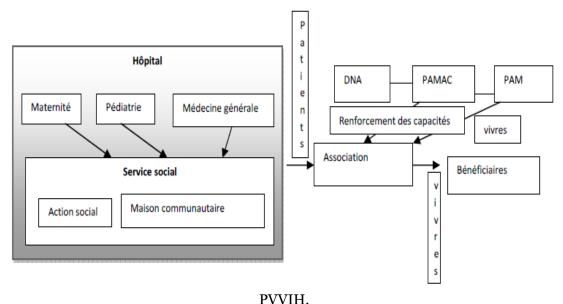
Source: **Dieudonné Diasso**. 2013. Politique d'approvisionnement des cantines scolaires: cas du système « cantine endogène » au Burkina Faso. Rapport FAO.

Annexe 9 Appui nutritionnel aux PVVIH et OEV: compléments d'observations, conclusions et pistes d'orientation

Observations

La visite aux sites de 10 associations à Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Ouahigouya ont permis d'observer la mise en œuvre des activités du PAM. Ces associations fonctionnaient selon deux grands modèles tels que présentés dans le rapport de la mission conjointe d'évaluation des partenaires du VIH (PAM/DNA/PAMAC 2013). Dans le premier modèle ou "modèle dispersé", les structures médicales et associatives ne sont pas intégrées physiquement. Il n'existe pas toujours entre elles un cadre formel de collaboration mis à part les activités PAM. Même si la présence des maisons associatives et de l'action sociale au sein des structures médicales facilite la collaboration avec les associations, les relations ne sont pas toujours fluides. Un autre handicap majeur de ce système est la distance physique entre le centre de santé et l'association qui génère des coûts de transports qui ne sont pas toujours supportables par les bénéficiaires démunis.

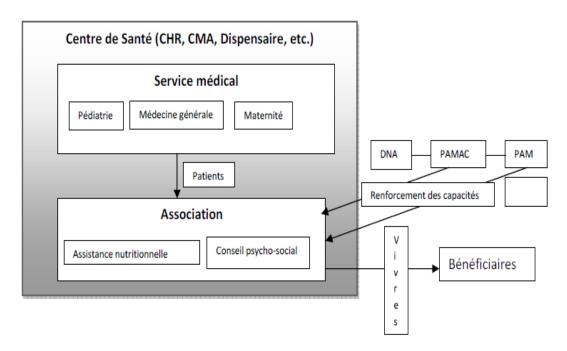
Schématisation du modèle dispersé de fonctionnement des associations de PEC des



I V V 1111.

Le second modèle, ou modèle intégré fonctionne mieux que le précédent dans la mesure où les structures médicales et associatives sont physiquement intégrées. Cela permet d'offrir en un seul lieu les paquets sanitaires et alimentaires aux patients bénéficiaires. La collaboration entre personnel médical et associatif est beaucoup plus fluide ce qui favorise un meilleur partage des savoir-faire.

Schématisation du modèle intégré de fonctionnement des associations de PEC des PVVIH.



En matière de gestion des vivres, toutes les associations ne disposaient pas de magasins de stockage adaptés (capacité, aération, entretien, etc.). Le cas particulier du magasin de vivres PAM implanté dans l'enceinte de l'Hôpital Pédiatrique Charles De Gaulles mérite d'être signalé car exposé à des risques de contaminations par des déchets biomédicaux. La mission a pu assister à 6 séances de distributions de vivres. Les vivres ne sont pas pesés, et les quantités sont estimées grâce à des mesures ménagères étalonnées pour correspondre aux normes du PAM. La qualité des vivres n'était pas toujours optimale. Tous les sacs de haricot vérifiés par la mission étaient contaminés par des charançons. Le maïs renfermait des débris (cailloux, cosses, etc.) et était parfois très poussiéreux nécessitant des vannages qui sont considérés comme une charge supplémentaire par les personnes chargées de la distribution.

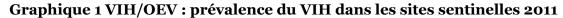
Les rencontres d'échanges avec les bénéficiaires de 10 associations ont permis de mesurer leur niveau de précarité économique. En effet, les bénéficiaires rencontrés étaient en majorité des femmes (pour la plupart des veuves). Selon les données du rapport interne 2013 du bureau Pays, 72 % des PVVIH bénéficiaires étaient des femmes. En tenant compte des données de l'EDS 2010, la prévalence du VIH chez les veuves et femmes en rupture sont respectivement de 6,7 et 8,1 % soit des prévalences au moins six fois supérieurs à la moyenne nationale (1%). Au regard de ces chiffres, il est loisible de conclure que le ciblage des activités du PAM a été pertinent.

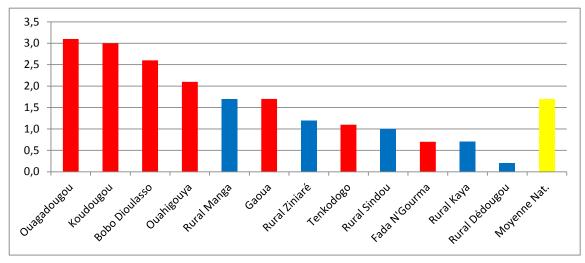
Tableau 1 PVVIH et OV: Nombre de bénéficiaires par genre et proportion des femmes

proportion desi	Total F	Total H	Total	% F
AAS	340	129	469	72,5
ABS	71	29	100	71,0
ADS	52	16	68	76,5
AED	372	53	425	87,5
AEM	300	119	419	71,6
AEV	173	77	250	69,2
AJPO	177	38	215	82,3
ALAVI	207	54	261	79,3
ALVC	426	274	700	60,9
AMMIE	375	215	590	63,6
ASN	109	41	150	72,7
AVP	349	167	516	67,6
AVS	158	21	179	88,3
AZET	162	88	250	64,8
HEERE KADI	67	16	83	80,7
IES	201	70	271	74,2
REVS	279	135	414	67,4
SAS	107	13	120	89,2
SOS/JD	75	33	108	69,4
SOS/SD	115	65	180	63,9
TAAB	222	75	297	74,7
YERELON	150	0	150	100,0
UPAID	29	20	49	59,2
TOTAL	4516	1748	6264	72,1

Source: PAM Burkina 2013

Toutefois, lorsqu'on analyse les prévalences du VIH en 2011 dans les sites sentinelles, (CNLS 2012), on note une prévalence de 1,7 % sur les sites ruraux de Manga (Graphique 1). Cela montre que certaines zones rurales peuvent être autant exposées que les zones urbaines d'où la nécessité d'adapter le ciblage en fonction des données de la surveillance épidémiologique dans le présent ou les futures PP. Cela est d'autant plus pertinent que la pauvreté est plus marquée en milieu rurale au Burkina.





Source: CNLS 2012

Conclusions/pistes d'orientation

Le principal facteur externe qui a affecté la composante 2 est la faible capacité des associations à mobiliser des ressources dans un contexte où le VIH est de moins en moins financé. Aussi, les fonds alloués pour les activités de distribution des vivres ont été jugés dans l'ensemble insuffisants par les associations (12 000 FCFA payés à la tonne par le PAM) qui peinent à motiver financièrement les personnes en charge des activités PAM.

⇒ Face aux nombreuses difficultés de trésorerie des associations, il serait pertinent d'envisager une évaluation de leur capacité financière et réajuster le soutien du PAM en matière de fonds alloués à la distribution des vivres.

Le contexte de pauvreté doublée du manque d'activités complémentaires (notamment les AGR) place les bénéficiaires dans une mentalité d'assistés avec pour corolaire la hantise de la fin de l'appui nutritionnel.

⇒ Face à cette situation, il semble urgent d'activer des partenariats pour la mise en œuvre des activités complémentaires à l'appui notionnel notamment les AGR.

Annexe 10 Appui à l'économie rurale : compléments d'analyse sur la pertinence, les résultats, les partenariats et le suivi de la composante 3

Sélection des bénéficiaires

Concernant la sélection des bénéficiaires, le PAM a choisi de cibler des communautés et non des ménages ou des individus, faisant l'hypothèse qu'il n'y aurait pas de problème de sélection des participants et qu'une auto-sélection s'opérerait compte tenu de la pénibilité des travaux et de la migration habituelle d'une partie de la force de travail en saison sèche (PRC 2010). Les très voire trop forts taux de participation aux activités de la composante 3 (cf. section 2.2.3) indiquent que la validité de cette hypothèse reste à démontrer. Dans la pratique, l'enrôlement des participants a généralement été volontaire, la sélection étant chapeautée, selon les cas, par les leaders des organisations paysannes partenaires, les comités villageois de développement⁵ ou d'autres comités ad hoc. Dans le meilleur des cas, des assemblées générales villageoises ont été tenues. Plusieurs partenaires d'exécution ont toutefois reconnu que la sélection des participants était secondaire, l'objectif principal étant la réalisation physique elle-même et, à terme, l'amélioration et la préservation du potentiel productif.

Choix des activités

Parmi les choix d'activités réalisés, il faut saluer la volonté de mobiliser la main-d'œuvre sur des ouvrages antiérosifs, notamment les cordons pierreux et le traitement de ravines, techniques qui ne trouvent leur efficacité sur la lutte contre l'érosion et la préservation des sols que si elles sont mises en œuvre de manière massive, à l'échelle de terroirs entiers ou de bassins versants. En revanche, on peut regretter que la combinaison de diverses techniques telles que les cordons pierreux, zaï⁶, demi-lunes et fosses fumières, n'ait pas toujours été effective, alors que cela permet d'accroître l'impact sur la productivité des terres. Enfin, dans un contexte sahélien où les moyens d'existence sont de type agro-pastoral, la décision – certes conditionnée par le manque de ressources – de ne pas retenir les activités d'appui à l'élevage initialement prévues (accès à l'eau, amélioration des pâturages et conservation des fourrages) est questionnable, même si l'on constate un certain nombre d'impacts positifs indirects des ouvrages finalement retenus sur l'alimentation des troupeaux (cf. section 2.2.3).

Modalités de transfert

La **définition des rations** par personne-jour et le calcul des ressources alimentaires et financières correspondantes posent un certain nombre de questions. En particulier, on comprend mal la logique de conception de la composante, qui voudrait que : d'une part, 40 % de l'assistance alimentaire soit fournie en espèces contre 60 % en vivres pour les deux premières années, et 50 % en espèces contre 50 % en vivres pour les trois autres années ; et d'autre part, les produits alimentaires représentent seulement 15 % environ de la valeur totale de l'assistance alimentaire (soit 1 095 225 dollars) contre 85 % pour les transferts monétaires (6 018 750 dollars).

⁵ Entités mises en place dans le cadre du processus de décentralisation promu par le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT).

⁶ Grands poquets creusés à l'intérieur des parcelles et qu'on remplit avec de la fumure organique pendant la saison sèche.

Lors de la planification des activités en 2011, le CPAP 2011-2015 n'était pas encore finalisé et les rations furent donc alignées sur celles utilisées lors du PP précédent, soit 600 g de céréales, 120 g de légumineuses et 50 g d'huile. En 2012, face au manque de ressources financières pour mettre en œuvre les transferts monétaires, le PAM et le SP-PAM décidèrent d'allouer une double ration de vivres : de 175 à 350 g pour les céréales, de 50 à 100 g pour les légumineuses et de 12,5 à 25 g pour l'huile. Dans la pratique, les rations moyennes distribuées sont présentées dans les colonnes « réalisations » du tableau suivant :

Tableau 2 Composante 3 : comparaison de la taille prévue et réalisée des rations par personne-jour

	CPAP	PTA 2011	Réalisation 2011*	PTA 2012 ⁷	Réalisation 2012*
Céréales (g)	175	600	Est : 600 Nord : 587 Sahel : 479	Est : 347 Nord : 347,8 Sahel : 350	Est : 332 Nord : 351 Sahel : 356
Légumineuses (g)	50	120	Est : 120 Nord : 119 Sahel : 96	Est : 95 Nord : 95,5 Sahel : 100	Est : 91 Nord : 96 Sahel : 102
Huile (g)	12,5	50	Est : 50 Nord : 48 Sahel : 40	Est: 29 Nord : 28,99 Sahel : 25	Est : 27 Nord : 30 Sahel : 28
Total vivres (g)	237,5	770	615 à 770	471 à 475	450 à 486
Espèces (dollars EU)	1,25	-	-	-	-

^{*}Rations obtenues en divisant, pour chaque région, les quantités de vivres distribués sur le nombre total de personnes-jours nécessaires aux travaux réalisés.

Sources : CPAP ; plans de travail annuels (PTA) des activités de la composante 3 ; versions électroniques (Excel) des rapports d'activités 2011 et 2012 par région.

La **prise de repas en commun** par les participants pendant les travaux a rarement été effective pour de multiples raisons. Tout d'abord, cela supposerait de livrer les vivres avant ou dès le début des travaux, ce que le PAM refuse pour des raisons évidentes de rationalisation des coûts (si les travaux ne démarrent pas comme prévus ou sont annulés, les vivres devront être retournées et stockées). Aussi, dans les faits, les vivres ont-ils été transférés après exécution des activités dans la grande majorité des cas, pour une durée de travaux oscillant généralement entre 30 et 45 jours. Outre l'apport énergétique aux participants pendant les travaux, la prise de repas sur place visait à accroître la cohésion sociale au sein de la communauté appuyée, en incluant les non-participants (notamment les femmes enceintes, enfants en bas âge, vieillards et invalides), ce que la faible taille des rations a toutefois rendu inenvisageable. De plus, la préparation des repas sur place auraient généré des coûts additionnels (bois de chauffe par exemple) que ni les bénéficiaires ni les partenaires n'étaient prêts à couvrir. Enfin, pour des raisons culturelles, les repas en commun sont totalement inappropriés dans la région du Sahel (en particulier pour les populations peuhles).

76

⁷ Dans le cas du Nord et du Sahel, les chiffres sont tirés des formules utilisées dans les fichiers des plans d'approvisionnement transmis à l'équipe d'évaluation. En l'absence de telles formules pour l'Est, nous avons calculé les rations en divisant les quantités de vivres prévues pour la région sur le nombre total de personnes-jours nécessaires.

Outre qu'elle répondait à un problème d'accès à la nourriture principalement lié à un faible pouvoir d'achat des ménages, l'introduction de transferts monétaires dans la composante 3 présentait plusieurs avantages comparatifs dont : (i) le soutien à l'économie locale et la possibilité pour le PAM de limiter ses achats au Burkina Faso, où les denrées à distribuer ne sont pas toujours disponibles en grandes quantités; (ii) un plus grand choix laissé aux bénéficiaires, notamment pour répondre aux besoins non alimentaires (frais scolaires, soins de santé, semences et autres dépenses agricoles, activités génératrices de revenus, etc.). Toutefois, alors que les transferts monétaires représentaient plus de 20 % du coût de l'assistance initialement prévue dans le PP, l'analyse technico-économique de ce choix apparaît limitée, et ce d'autant que cette modalité d'intervention n'avait été testée qu'à une seule reprise avant 2011 par le PAM au Burkina Faso (EMOP 200196), à laquelle il faut certes ajouter l'expérience de coupons alimentaires lors d'une opération d'urgence en 2009-2010. Dans un contexte sahélien marqué par les crises à répétition, les risques d'inflation soudains sont grands. Conséquence de la crise alimentaire au Sahel, les marchés régionaux de Dori (Sahel) et Fada (Est) ont ainsi enregistré, début 2012, de fortes hausses du prix des céréales (IASC / FSNWG 2012). De plus, la meilleure efficiencecoût des transferts monétaires par rapport à une aide alimentaire en nature n'a pas été pleinement démontrée; dans les trois régions ciblées par la composante 3, les analyses menées par le PAM en 2012 semblent même avoir indiqué le contraire si l'on se fie au document de révision budgétaire n°3 de l'IPSR 200054.

Base du calcul des quantités de vivres accordées pour chaque chantier, la définition des **normes de travail** revêt une importance capitale. Du fait de la signature tardive (en mai 2011) du CPAP 2011-2015, les normes utilisées en 2011 sont celles du Programme de Pays précédent. Celles de 2012 ont en revanche été alignées sur le CPAP. Alors que ce document prônait une approche très participative de la définition des normes et insistait sur la nécessité de les contextualiser et de les adapter aux lieux d'intervention et au genre, la mise en œuvre a été beaucoup plus directive : les partenaires d'exécution et les communautés n'ont pas été suffisamment consultés ; les normes adoptées n'ont pas toujours été en adéquation avec le travail fourni et sa pénibilité, notamment en ce qui concerne le concassage des roches et le ramassage des moellons. Par ailleurs, compte tenu de l'objectif à long terme de réduction des risques, il est regrettable que la rémunération soit uniquement basée sur la quantité de travail et non sur la qualité des ouvrages réalisés.

Remarque sur les données disponibles pour évaluer les résultats

L'analyse des résultats de la composante 3 a été rendue particulièrement difficile du fait de la faible fiabilité des données quantitatives et des nombreuses inconsistances observées entre les différentes sources d'information : erreurs de calcul fréquentes dans les rapports des partenaires d'exécution ; divergences entre les chiffres des partenaires et les données compilées par la DGAAN ; divergences entre les versions électroniques de ces compilations (tableaux des résultats sous Excel), les rapports d'exécution annuels de la DGAAN et les SPR. De plus, les taux de réalisation exprimés dans les rapports annuels de la DGAAN et repris dans les SPR ne sont pas systématiquement basés sur les prévisions établies dans les plans d'approvisionnement annuels signés en 2011 et 2012, qu'il s'agisse du nombre de participants ou des réalisations physiques attendues.

Méthodes utilisées par le PAM pour renseigner les effets directs

Deux enquêtes spécifiques, l'enquête de base d'octobre 2011 et le suivi postdistribution de décembre 2012 ont permis de renseigner trois des six indicateurs d'effet direct de la composante 3 : le score des ménages en termes d'avoirs (*HAS*), le score de consommation alimentaire des ménages (SCA) et le pourcentage des dépenses des ménages consacrées aux produits alimentaires. L'enquête EFSA de mars 2012 a également permis de fournir des valeurs intermédiaires pour le SCA et le pourcentage des dépenses mais à partir d'un échantillon très différent. Aussi note-ton deux biais méthodologiques importants : 1/ l'enquête de base a été réalisée en période post-récolte alors que l'un des principaux effets attendus de la composante, à savoir l'amélioration de la consommation alimentaire des ménages, concerne la période de soudure ; 2/ le rapport de suivi post-distribution de décembre 2012 compare les valeurs des indicateurs retenus avec celles de l'EFSA de mars 2012 (au lieu d'utiliser l'enquête de base d'octobre 2011). Enfin, il convient de signaler que le SPR 2012 ne reprend pas les valeurs fournies par le suivi post-distribution quand bien même ce document est cité comme source des données.

Impacts des réalisations sur la productivité agricole

Les estimations de rendement sur les bas-fonds aménagés sont de l'ordre de 3 à 4 tonnes de paddy par hectare en moyenne, contre à peine 900 kg par hectare de sorgho avant aménagement. Le riz apparaît en outre comme une culture de rente importante, notamment dans la région Est, et les aménagements contribuent donc à l'accroissement des revenus des ménages et au développement d'une filière dans laquelle les femmes jouent un rôle prépondérant (en tant que cultivatrices mais aussi transformatrices et commerçantes)⁸. Quant aux cordons pierreux, les gains de rendements sont estimés à environ 250 kg par hectare, passant d'environ 600 à 850 kg de sorgho par hectare; les rendements peuvent même doubler (jusqu'à 1200 kg par hectare) lorsque la confection de cordons pierreux est combinée aux autres techniques (zaï et demi-lunes).

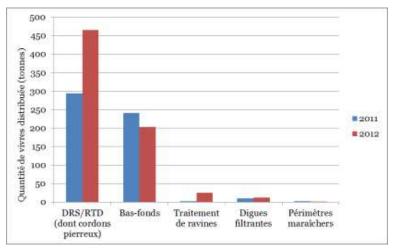
Impacts des réalisations sur la préservation des ressources naturelles

Même si les activités retenues ont potentiellement des effets positifs sur la préservation ou la restauration des terres agricoles et permettent de limiter l'érosion des sols, une action prolongée dans le temps (pluriannuelle) et plus concentrée dans l'espace s'avère nécessaire. En d'autres termes, récupérer quelques hectares de terres dans chaque village ne suffira pas. Ce dernier point est d'autant plus important que certains des partenaires d'exécution ont opté pour une stratégie de démonstration des techniques de type DRS/RTD, ciblant un maximum de villages avec des surfaces cependant faibles (par exemple, 5 ha de demi-lunes par village)

⁸ Source: entretien avec la responsable du PDA / GIZ dans la région Est.

Volume relatif de chaque type d'activités en termes d'appui en vivres

Graphique 2 Composante 3 : quantités de vivres distribuées en 2011 et 2012, par type de réalisation



Sources : calculs de la mission à partir des versions électroniques (Excel) des rapports d'activités 2011 et 2012 par région.

Caractère opportun de la planification des activités

De l'avis de la plupart des acteurs rencontrés, y compris les bénéficiaires, le calendrier idéal de mise en œuvre de la composante 3 est comme suit : (i) travail de sensibilisation communautaire en novembre; (ii) mobilisation des organisations paysannes et finalisation du plan d'approvisionnement en décembre ; et (iii) déroulement des travaux de janvier à début mars, pendant la période fraîche (avec une extension possible à avril-mai pour l'aménagement de bas-fonds). Dans la pratique, les travaux ont plutôt eu lieu au cours de la saison chaude (mars-avril) et jusqu'à la période du début des semis dans certains cas (mise en place, par exemple, de cordons pierreux en mai-juin dans la province du Yagha en 2012). Si les bénéficiaires ne se sont pas plaints de problèmes de compétition avec les travaux champêtres, ils ont en revanche lourdement insisté sur la pénibilité du concassage et du ramassage de moellons sous une très forte chaleur. Pour éviter cette mise en œuvre tardive et gagner en efficience, il conviendrait d'anticiper davantage la programmation annuelle, d'élaborer un chronogramme d'activités et enfin d'estimer plus finement la durée des chantiers sur la base des quantités de travail et du nombre de participants.

Coût par bénéficiaire

D'après les rapports d'exécution 2011 et 2012 du SP-PAM, le coût des vivres distribués dans le cadre de la composante 3 peut être estimé à près de 730 dollars par tonne. Sur la base de ce coût moyen, des quantités de vivres initialement prévues et du nombre de bénéficiaires envisagé dans le CPAP, on peut estimer à 18,5 dollars le coût moyen des vivres pour un bénéficiaire, auquel il conviendrait toutefois d'ajouter le coût des transferts monétaires qui étaient prévus (au moins 52 dollars par bénéficiaire en moyenne). Pour les deux années d'exécution de la composante 3 (2011 et 2012), ce coût moyen par bénéficiaire s'établit à 9 dollars. Un certain nombre d'autres coûts ont été supportés par les partenaires d'exécution, tels que la location de camions ou la fourniture de petit matériel, mais ils sont difficilement estimables dans le cadre de cette mission.

Niveau de couverture des besoins

Face au manque de ressources pour la composante 3, certains ajustements se sont avérés nécessaires. Par exemple, le PAM et le SP-PAM ont décidé de mettre l'accent sur l'aménagement de bas-fonds rizicoles en 2011, suivant ainsi les orientations du Ministère de l'Agriculture. On constate en revanche une très grande multiplicité des sites d'intervention en 2012, avec plus de 560 chantiers dans environ 465 villages. Il en est résulté, comme on l'a vu précédemment, un très grand nombre de bénéficiaires mais des rations insuffisantes pour atteindre les objectifs de meilleure consommation alimentaire.

En termes de couverture géographique, l'exercice 2011 se caractérise par le poids prédominant de la région Nord, avec 257 des 291 chantiers VCA réalisés et 73 % du tonnage distribué. Au cours de ce même exercice, la région Est n'a compté que quatre villages et 918 bénéficiaires (soit moins de 3 % du total) mais a tout de même reçu 60 tonnes de vivres sur les 550 distribués. Cette concentration excessive des ressources n'était pas justifiée par une situation d'insécurité alimentaire particulière dans les villages ciblés mais plutôt par les priorités d'activités évoquées ci-dessus (focus sur les bas-fonds). On observe pour l'année 2012 une répartition plus équilibrée du nombre de partenaires, de sites d'intervention et de bénéficiaires ainsi que du tonnage. Les quantités de vivres reçues par bénéficiaire restent toutefois nettement supérieures dans l'Est (17,2 kg en moyenne contre 9,2 kg et 7,7 kg au Sahel et dans le Nord respectivement). Enfin, on a pu noter un certain nombre de doublons, avec plusieurs partenaires opérant dans les mêmes villages mais pas toujours de manière complémentaire (par exemple, jusqu'à trois organisations proposant des cordons pierreux dans les mêmes villages du Yatenga).

Bénéficiaires des avoirs créés et sécurisation foncière

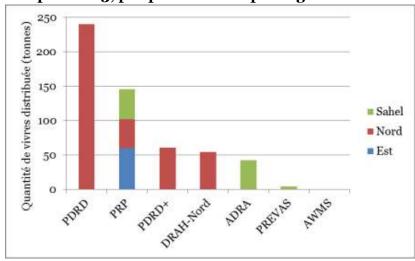
Dans le contexte rural burkinabè, la question de la sécurité foncière est cruciale, notamment pour des aménagements tels que les bas-fonds. Le partenaire d'exécution est chargé de mener un travail de sensibilisation préalable aux travaux, notamment pour s'assurer que les anciens exploitants du bas-fond sont consultés et acceptent de céder leurs terres, ce qui doit aboutir à la rédaction d'un procès-verbal de palabre. De plus, un comité de gestion du bas-fond doit être mis en place pour garantir une distribution équitable des parcelles nouvellement aménagées et s'assurer que les femmes sont également attributaires. Quand le nombre de demandeurs est supérieur au nombre de bénéficiaires de parcelles, l'attribution des parcelles peut se faire par tirage au sort parmi les ménages intéressés. Dans la pratique, ce processus est mené avec plus ou moins de réussite et de rigueur selon les partenaires. Les anciens exploitants du bas-fond ainsi que les notables locaux sont souvent prioritaires et obtiennent des parcelles plus grandes que les autres.

La mise en valeur du capital foncier, et plus spécifiquement l'aménagement des basfonds rizicoles, représente un levier important pour l'accroissement de la production agricole et le développement rural des régions ciblées. Toutefois, l'investissement physique ne peut à lui seul permettre ces résultats ; la question foncière peut même au contraire être source d'inégalités ou de conflits. Cela démontre la nécessité de s'entourer de partenaires capables d'accompagner le processus de négociation en amont de l'aménagement puis de renforcement des capacités des acteurs pour une bonne gestion des périmètres rizicoles nouvellement aménagés.

Partenariats pour l'exécution de la composante 3

On distingue, pour la composante 3, quatre grands types de partenaires d'exécution : les services techniques agricoles des DRASA (anciennement DRAH), les structures projet (programmes de développement rural), les associations et ONG locales, et les ONG internationales. En 2011, du fait de la signature tardive du CPAP, la stratégie de partenariat fut alignée sur celle du PP 2006-2010, s'appuyant essentiellement sur des structures projet tels que le PDRD et le PRP, qui représentaient respectivement 55 et 26 % des vivres distribués. L'évaluation à mi-parcours de la composante « développement rural », menée fin 2008, préconisait de collaborer davantage avec des organisations locales afin de pérenniser les activités. Cela a été fait, mais de manière prudente, en utilisant le PDRD comme partenaire « parapluie » chargé de répondre des activités de ces partenaires locaux.

Graphique 3 Répartition des vivres distribués en 2011 dans le cadre de la composante 3, par partenaire et par région



Remarques: PDRD+ représente le PDRD en tant que partenaire « parapluie » couvrant les activités d'organisations locales; AWMS n'a réalisé aucune des activités prévues dans la région Sahel.

Sources : calculs de la mission à partir des versions électroniques (Excel) des rapports d'activités 2011 par région.

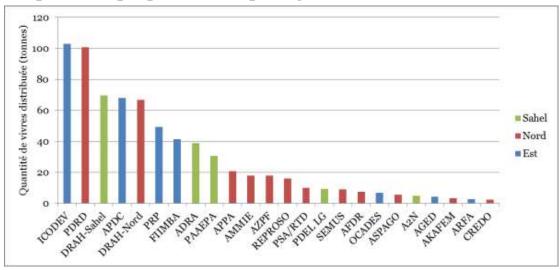
Pour l'exercice 2012, la diversité et le nombre des partenaires (24) sont beaucoup plus grands. La sélection s'est faite en deux temps : (i) une présélection sur la base d'une grille d'analyse incluant différents critères dont l'expertise technique, la capacité financière, la connaissance de la zone et les ressources humaines ; (ii) un choix final des projets soumis par les partenaires en réponse à des appels à manifestation d'intérêt. Les informations fournies par les partenaires sont vérifiées par le PAM et le SP-PAM lors de visites des bureaux et des activités des partenaires sur le terrain. Outre leurs frais de fonctionnement et de personnel, les structures retenues doivent être capables de couvrir un certain nombre de dépenses opérationnelles liées aux chantiers HIMO, dont l'achat d'outils et la location de camions pour le transport de moellons. Ce dernier coût peut s'avérer élevé pour les petites organisations, de l'ordre de 100 000 FCFA par jour⁹. Nombre de ces partenaires ont d'ailleurs demandé au PAM de couvrir une partie des dépenses liées aux activités, ce qui a été accordé dans le cadre des activités ECA de l'IPSR 200054.

_

⁹ Même si le coût total par chantier varie fortement en fonction de l'éloignement des sites d'extraction des roches, nos estimations le situent autour de 75 dollars EU par hectare de cordon pierreux confectionné.

En termes de capacités techniques, les partenaires doivent disposer de personnel compétent ou avoir les ressources nécessaires pour contracter des experts (par exemple ceux de la DRASA). Nos échanges avec eux démontrent qu'ils disposent tous d'une assez bonne maîtrise technique et/ou d'expériences préalables dans la mise en place des aménagements et ouvrages qu'ils ont proposés de soutenir.

Graphique 4 Répartition des vivres distribués en 2012 dans le cadre de la composante 3, par partenaire et par région



Sources : calculs de la mission à partir des versions électroniques (Excel) des rapports d'activités 2012 par région.

Les différents niveaux du dispositif de suivi de la composante 3

Au niveau des villages ciblés, les partenaires d'exécution assurent le suivi théoriquement quotidien de la participation aux travaux (via des « cahiers de chantier » qui sont souvent de simples feuilles de présence) et de la réalisation des activités (sans format ni protocole spécifique); le suivi de la livraison des vivres est quant à lui assuré par le point focal du partenaire logistique régional (PDRD dans le Nord, SP-PAM dans l'Est et au Sahel). Au niveau régional, les trois représentants du SP-PAM sont responsables de la supervision des activités, essentiellement basée sur des visites de terrain pendant les travaux et après les distributions de vivres, mais bien évidemment pas sur tous les sites. Cette stratégie dite de « suivi rapproché » représente une avancée par rapport au Programme de Pays précédent pour lequel le SP-PAM ne disposait pas de représentant régional et ne pouvait donc réaliser que deux sorties annuelles de terrain dans chaque région. Enfin, au niveau central, le service d'appui à l'économie rurale (AER) du SP-PAM assure la compilation et l'analyse des rapports d'activité des partenaires, plusieurs missions conjointes de terrain avec le PAM, et enfin l'élaboration des rapports annuels d'exécution soumis au PAM. Qu'il s'agisse du niveau régional ou central, il n'existe pas d'outil spécifique pour le suivi de terrain (du type checklist) ni de canevas de rapport. Le PAM a également réalisé quelques missions -conjointes ou non - de suivi des activités¹⁰, qui s'ajoutent à un contrôle assez strict des quantités livrées par village (grâce aux bons de livraison).

82

¹⁰ D'après les informations transmises par le Bureau de Pays, il n'y a eu qu'une seule mission en 2011 (sur les quatre sites du PRP dans l'Est). En 2012, on comptabilise huit missions de suivi des activités pour un total de 55 sites visités, soit un peu moins de 10 % des chantiers retenus.

Annexe 11 Liste des acronymes

A2N Association Nodde Nooto AAS Association African solidarité

ADRA Agence adventiste d'aide et de développement

ADS Association Dounignan solidarité AED Association espoir pour demain AEM Association aide moi à être mère

AEV Association espoir et vie

AFDR Association formation développement ruralité

AGED Association pour la gestion de l'environnement et le développement

AGR Activités génératrices de revenus

AJPO Association des jeunes pour la promotion des orphelins AKAFEM Association Koom pour l'autopromotion de la femme

ALAVI Association Laafi la Vim ALVC Association la vie continue

AME Association des mères éducatives

AMMIE Association appui moral, matériel et intellectuel à l'enfant

APDC Association d'appui à la promotion du développement durable des

communautés

APE Association de parents d'élèves

APPA Appui-conseil pour la professionnalisation des producteurs agricoles

ARFA Association pour la recherche et la formation en agroécologie

ARV Anti rétroviraux

ASPAGO Association solidarité des producteurs agro-pastoraux de Ouahigouya

AVS Association vie solidaire

AWMS Association Wend-Manegda de Silgadji

AZET Association Zemstaaaba

AZPF Association Zoodo pour la promotion de la femme

BM Banque mondiale BP Bureau de pays BR Bureau régional

CEB Circonscription d'enseignement de base CHUP Hôpital pédiatrique Charles de Gaulle CNSA Conseil national de sécurité alimentaire

COGES Comité de gestion

CPAP Plan d'action du programme pays

CPSA Comité de prévision de la situation alimentaire CREDO Christian relief and development organization

CRS Catholic relief services

CSB Corn soya blend

CSLS Cadre stratégique de lutte contre le VIH, le Sida et les infections

sexuellement transmissibles

CTC Comité technique de coordination

DAMSE Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux écoles

DAMSSE Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives

DEP Direction des études et de la planification

DGAAN Département de la gestion de l'assistance alimentaire et nutritionnelle

(anciennement SP-PAM)

DGPER Direction générale de promotion de l'économie rurale

DNA Direction nationale des activités

DN Direction de la nutrition

DPEFG Direction de la promotion de l'éducation des filles et du genre

DRAH Direction régionale de l'agriculture et de l'hydraulique

DRASA Direction régionale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

DRENA Directions régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

DRS/RTD Défense et restauration des sols / récupération des terres dégradées

ECA Espèces contre avoirs

EDS Enquête démographique et de santé

EFSA Evaluation sur la sécurité alimentaire en situation d'urgence

EMOP Opération d'urgences

EQAS Evaluation quality assurance system

EU Etats Unis

FAM Food aid monitor

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FCFA Franc de la communauté financière africaine FCPB Réseau des caisses populaires du Burkina

FEPAB Fédération des professionnels agricoles du Burkina FIDA Fonds international de développement agricole

FIIMBA Association Fiimba FNZ Fédération Nian ZWE

FSNWG Food Security and Nutrition Working Group
GIZ Agence de coopération internationale allemande
GRET Groupe de recherches et d'échanges technologiques

HAS Household asset score

HIMO Haute intensité de main-d'œuvre IASC Inter-Agency Standing Committee

ICODEV Initiative communautaire de développement

IDH Index de développement humain

IEC Information éducation et communicationIFDC International Fertilizer Development Center

IMC Indice de masse corporelle

INERA Institut national de la recherche scientifique

INSD Institut national de statistiques et de démographie IPSR Intervention prolongée de secours et de redressement

IST Infections sexuellement transmissibles

LWR Lutheran World Relief

LPDRD Lettre de politique de développement rural décentralisé

MAG Malnutrition aiguë globale

MAH Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique

MAM Malnutrition aiguë modérée MAS Malnutrition aiguë sévère

MASA Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (anciennement

MAH)

MASSN Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
MEDD Ministère de l'environnement et du développement durable
MENA Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

MEF Ministère de l'économie et des finances

MESS Ministère des enseignements secondaire et supérieur

MNP Micronutriments en poudre

MPF Ministère de la promotion de la femme MRA Ministère des ressources animales

MS Ministère de la santé

OCADES Organisation catholique pour le développement et la solidarité

OEV Orphelins et autres enfants vulnérables

OMD Objectif du millénaire pour le développement

OMS Organisation mondiale de la santé ONG Organisation non gouvernementale

ONUSIDA Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

PAAEPA Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement

PAM Programme alimentaire mondial

PAMAC Programme d'appui au monde associatif et communautaire

PAPSA Projet pour l'amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire

PIB Produit intérieur brut

PDA Programme de développement de l'agriculture

PDDEB Plan décennal de développement de l'éducation de base PDEL-LG Projet de développement de l'élevage du Liptako Gourma

PDSEB Programme de développement stratégique de l'éducation de base

PDRD Programme de développement rural durable PNDS Politique nationale de développement sanitaire

PNPS Politique nationale de protection sociale PNSR Programme national du secteur rural

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PP Programme de Pays

P4P Achats au service du progrès

PREVAS Programme de réduction de la vulnérabilité alimentaire au Sahel

PRP Projet riz pluvial

PSA-RTD Projet de sécurité alimentaire par la récupération de terres dégradées

PTF Partenaires techniques et financiers

PVVIH Personnes vivant avec le VIH

RAE Rations à emporter

REPROSORéseau pour la promotion sociale

SAP Système d'alerte précoce

SCADD Stratégie de croissance accélérée et de développement durable

SEMUS Association solidarité - entraide mutuelle du Sahel

SIDA Syndrome d'immunodéficience acquise

SMART Standardized monitoring and assessment of relief and transition

SNAEF Stratégie nationale d'accélération de l'éducation des filles

SNPAS Stratégie nationale de pérennisation de l'alimentation

SNU Système des Nations Unies

SOS-JD Association SOS/jeunesse et défis

SOS-SD Association SOS/santé et développement

SP-PAM Secrétariat permanent à l'assistance du PAM

SPR Standard project report

TBS Taux brut de scolarisation

TDR Termes de référence

TTEM Transport terrestre, entreposage et manutention

UGCPA Union des groupements de commercialisation de produits agricoles

UGPCER Union des groupements des producteurs de céréales de Navala

UNDAF United Nations development assistance framework

UNESCO Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF Organisation des Nations Unies pour l'enfance

UPAID Union des personnes affectées et infectées par le VIH/sida et pour le

développement durable

UPPA Union provinciale des professionnels agricoles

VCA Vivres contre travail

VIH Virus d'immunodéficience humaine

Office of Evaluation www.wfp.org/evaluation

